This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E LIBRIS
IOHANNIS EVANS
D.C.L., LL.D
SOC.REG.S.
I DESIRE TO DESERVE

COLLECTION

DE

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE.

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

COLLECTION

DE

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE

ET RECUEILLIS PAR

ARTHUR FORGEAIS

FONDATEUR-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE SPHRAGISTIQUE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

DEUXIÈME SÉRIE

ENSEIGNES DE PÈLERINAGES

PARIS

CHEZ L'AUTEUR, QUAI DES ORFÈVRES, 54,

ET CHEZ AUBRY, LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, 16.

1863

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
242412B

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1943 L

J'ai dit, en publiant la première série de ces recherches, que je croyais avoir mis la main sur une sorte de *numismatique populaire*. On pourra contester l'emploi de cette expression pour certaines parties des séries qui suivront; mais peu m'importe qu'on l'a traduise autrement, pourvu qu'il soit bien entendu que c'est une branche de monuments nouvellement découverts, où les antiquaires auront besoin d'étudier le moyen âge pour en connaître mieux certaines faces. Le suffrage de l'Institut (*Académie des inscriptions*) semble confirmer l'opinion que nous nous étions faite de notre travail alors à son début.

A ce sujet nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici un passage du rapport de l'Académie :

« Les anciennes corporations de métiers de Paris frappaient des « médailles ou méreaux, sur lesquelles elles mettaient l'image « de leur patron, les emblèmes de leur profession. Jadis l'artisan

« était fier de l'état qu'il exerçait. La médaille qui en faisait foi, « c'était là son blason. Les choses ont bien changé depuis. Que « d'ouvriers et de marchands s'efforcent aujourd'hui de déguiser « leur profession sur une enseigne qui fait croire à un négoce d'un « ordre moins modeste ! Ces monuments de nos vieilles corpora- « tions, perdus ou oubliés, étaient intéressants à recueillir. Peut- « être n'y fût-on pas parvenu si la Seine ne s'en fût chargée. Le « fleuve qui arrose notre ville renfermait dans son lit une foule de « médailles que la drague a retirées. Comment étaient-elles là? « M. Arthur Forgeais suppose, avec beaucoup de vraisemblance, « qu'il faut attribuer leur présence à la chute de ponts couverts « de maisons qui eut lieu maintes fois à Paris. Ces maisons étaient « habitées généralement par des membres des corporations mar- « chandes et ouvrières. Tout périt alors dans les flots, hors les plombs « historiés qui nous disent maintenant les origines et les noms de « nos antiques corps de métiers. M. Forgeais en facilite la lecture « et l'interprétation par des notices substantielles sur les associa- « tions qui les avaient frappés; il en reproduit dans de fidèles « dessins les curieuses figures, et fournit de la sorte, aux annales « du commerce et de l'industrie, des documents inédits. Cette « publication a droit à *nos encouragements* et à *nos éloges;* nous « lui décernons la neuvième mention très-honorable. »

Aujourd'hui, on trouvera groupés dans ce volume les traces des principales dévotions populaires, les pèlerinages qui tenaient une si grande place dans les pratiques religieuses de nos pères et dans leurs affections. Le christianisme, au moyen âge, consacrait tout comme nous l'avons déjà démontré pour les corporations de métiers, qui se groupaient sous le patronage des saints. A plus forte raison, le dirons-nous des voyages qui n'avaient presque jamais lieu sans qu'il restât quelque souvenir religieux d'un endroit particulière-

ment vénéré; des promenades, même, qui prenaient volontiers pour but un rendez-vous de piété, où l'art, la joie, la dévotion plus ou moins ardente se confondaient en un seul souvenir.

Il n'est guère de Parisiens qui ne sachent que la fête, quelque peu profane du Longchamps de nos jours, a pour origine l'office de la semaine sainte célébré jadis avec une solennité particulière dans l'abbaye de ce nom. Ne peut-on pas ajouter que presque toutes les fêtes de village, avant de donner lieu à une foire, à une kermesse, etc., avaient été d'abord un *jour de patron, d'anniversaire religieux, de pardon, de bénédiction, de dédicace* (ducasse)? Mais que, même au vieux temps, ces réunions aient été des journées de dévotion toute pure, il est permis d'en douter sans blesser aucune convenance; et l'on peut supposer que la religion en était l'occasion, le couronnement, la consécration, le prétexte même, si l'on veut. Les *Canterbury's tales* de Chaucer nous en montrent en Angleterre une forme déjà quelque peu altérée par l'esprit du pays et du temps, mais absolument vraie en somme, et qui devait se reproduire ailleurs plus ou moins. Généralement, tout ce qui nous reste aujourd'hui d'assemblées vraiment populaires remonte à quelque source de ce genre.

Je n'expliquerai pas toujours ces origines, et ne m'engage pas à faire l'histoire de leurs dérivations; c'est, à mon point de vue, bien moins ambitieux, une tâche assez épineuse et difficile déjà que d'avoir essayé de réunir les monuments qui solliciteront d'autres esprits à cette étude intéressante. En chaque lieu, les particularités traditionnelles relatives aux dévotions populaires pourront trouver des curieux et des témoins beaucoup mieux renseignés sur ces matières, qu'un étranger ne saurait aborder sans broncher cent fois. Mon but sera suffisamment atteint si les *Enseignes, Méreaux, etc.*, rassemblés ici par mes soins, suscitent

çà et là des antiquaires qui les fussent valoir comme pièces à l'appui de divers souvenirs locaux. Là, je cède volontiers la place aux recherches spéciales des patriotes toujours mieux informés que l'on ne peut l'être à distance.

Les séries qui doivent suivre aborderont d'autres ordres de faits. Celle-ci méritait bien un volume à part; et je dois dire que ce travail m'a coûté d'autant moins de peine qu'il m'a plu davantage, malgré bien des recherches qui, à mon grand déplaisir, n'ont pas toujours amené un résultat satisfaisant.

MONT JOIE SAINT DENIS.

Médaillon rond formé de deux pièces, l'une antérieure et l'autre postérieure, s'emboîtant l'une dans l'autre [1].

Je n'ai pas fait graver la face postérieure, parce que ce n'est guère qu'une simple plaque découpée de manière à protéger la face principale, sans la dépasser.

[1] Tous mes dessins sont exécutés de la grandeur exacte des originaux.

La face que je reproduis se compose d'une gorge ornée d'un double grènetis, découpée à jour et entourée d'une guirlande de feuilles et de fleurs.

La guirlande est coupée en haut par un buste de saint dont la tête manque; en bas par un écusson aux trois fleurs de lis, ayant pour support deux anges vus à mi-corps, sortant des enroulements d'un listel, et portant la légende suivante :

MONT IOI (*sic*) S^T DENIS.

Des trois agrafes ou belières qui accompagnaient cet objet, deux seules existent encore; elles servaient à attacher le médaillon sur les vêtements.

Le revers que je n'ai point reproduit consiste, comme l'autre, en une gorge ornée d'un double grènetis, et bordée d'une guirlande à jour formée d'une branche garnie de feuilles alternées et coupées par quatre quintefeuilles.

Dans le médaillon est placée une plaque mobile découpée à jour et représentant la Vierge debout, la tête couronnée et nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche, et aux côtés de laquelle se trouvent agenouillés un homme et une femme.

Ce petit monument, dont le travail très-fin est celui d'une véritable orfévrerie, me paraît appartenir, d'après les costumes, au XVe siècle. Il a été trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

Le cri de guerre français qui accompagne l'écu fleurdelisé, semble permettre de croire que le buste placé au sommet rappelait saint Denis, et que nous avons dans ce petit médaillon une enseigne du LANDIT (*indictum*, *indictales nundinæ*, comme parle Duboulai) ou foire de Saint-Denis en France. La procession de Notre-Dame et de l'Université de Paris s'y rendait solennellement,

et ne manqua pas, dans la suite des siècles (comme il convenait en ces temps fort processifs), d'occasionner divers conflits, plaintes, plaidoiries, etc., entre les gens de l'abbaye, du chapitre ou de l'évêque, du roi, et de l'Université particulièrement, laquelle n'était pas plus endurante que d'autres en fait de prérogatives. Mais ce n'est pas, évidemment, notre affaire de rappeler ici ces conséquences de la fête que nous signalons, d'autant plus que notre supposition s'appuie tout simplement sur une probabilité, surtout dans l'état de mutilation où ce joli médaillon nous est parvenu.

Malgré ce défaut de certitude sur l'attribution de notre *enseigne*, nous avons cédé au plaisir de commencer le volume des pèlerinages par un petit joyau où l'art surpasse de beaucoup la valeur de la matière; cas qui ne se représentera pas toujours, celui-ci avait de quoi se faire remarquer, quand même il eût été exécuté en métal précieux, qui semble exiger plus d'habileté, et il ne déshonorerait certainement pas un orfévre parisien du moyen âge, quoique cette époque nous ait laissé de charmants bijoux. Qu'on nous passe donc ce qu'il peut y avoir de douteux dans la destination que nous lui avons prêtée. On verra que généralement nous sommes beaucoup plus sévère pour désigner le but des autres plombs reproduits dans ce volume. Peut-être même trouvera-t-on parfois que nous n'avons pas su prendre assez vite une détermination. Mais nous aimons mieux nous faire taxer d'hésitation que de hâte dans nos appréciations des monuments.

NOTRE-DAME DE VAUVERT.

Dans le champ, la Vierge assise, couronnée, nimbée, et tenant de la main droite un sceptre qui se termine en fleur de lis. Sur son bras gauche, elle porte l'Enfant Jésus, dont la tête est ceinte d'un nimbe radié; le tout dans une auréole en amande.

Autour est inscrite la légende :

✠ : S : BEATE : MARIE : DE : VALLE : VIRIDI :

Il semblerait, d'après une telle légende, que ce plomb eût été

fondu dans la matrice en cuivre servant de sceau à l'église de Vauvert, et alors on pourrait la traduire ainsi :

SCEAU DE NOTRE-DAME DE VAUVERT.

Mais si l'on voulait lire *signum* au lieu de *sigillum*, ce serait : IMAGE OU REPRÉSENTATION (ou *enseigne*) DE NOTRE-DAME.....

L'église de Vauvert était située dans la partie du jardin actuel du Luxembourg qui s'étend de la rue d'Enfer à la rue Notre-Dame-des-Champs.

Ce lieu ne présente plus guère maintenant l'aspect d'une vallée, mais il faut tenir compte des nombreux remblais qui ont modifié à la longue l'aspect du terrain; et cependant la pépinière du Luxembourg est encore en contre-bas du jardin proprement dit. D'ailleurs, quel souvenir de vallée trouverait-on aujourd'hui sur le terrain du VAL DE GRACE, qui n'est pas loin de là? Rappelons-nous que ces dénominations sont antérieures aux remaniements subis par le sol, et que les vallées sont proportionnelles aux montagnes. Quand celles-ci ne sont que des collines, les autres ne sont que des plis de terrain qui versent à peine un ruisseau et disparaissent insensiblement sous les travaux de l'homme, dans le voisinage d'une vaste cité.

Quoi qu'il en soit, la vallée verte (*Vauvert*) du XIe siècle, aujourd'hui si peu appréciable, avait été choisie par le roi Robert pour l'emplacement d'une maison royale, sur le chemin du château d'Issy. Peu à peu, nos rois avaient cessé de l'habiter. Effet ou cause de ce délaissement, Vauvert devint, au XIIIe siècle, un endroit mal famé. Les bâtiments, longtemps négligés, passaient pour être hantés par des revenants. L'on n'avait pas encore inventé les esprits frappeurs, et les bonnes gens de ce temps-là nommaient tout simplement

diable tout être malfaisant qui se dérobait aux moyens communs d'appréciation. La police d'alors ne valait assurément pas la nôtre (sinon, que deviendrait la théorie du progrès?). Bref, diables ou gens endiablés, Vauvert devint un épouvantail du voisinage ; et des antiquaires veulent que les frayeurs ou méfaits occasionnés par cette hantise aient fait donner à la route voisine le nom de rue d'Enfer, conservé jusqu'à nos jours. De là vint, sans doute aussi, cette vieille locution parisienne du *diable de Vauvert* ou de *diable vert.*

En somme, l'ancienne maison royale avait fini par être considérée comme inhabitable ; on l'avait délaissée, et Dieu sait qui logeait dans ses appartements au XIIIe siècle !

Saint Louis, pour faire cesser ce déplorable abandon, donna aux chartreux de Gentilly le vieux château avec ses dépendances, et, le 21 novembre 1257, après les appropriations nécessaires pour leur installation, les moines entrèrent définitivement dans leur habitation nouvelle. Ils la placèrent sous la protection de la sainte Vierge, la priant d'en éloigner les revenants quelconques (mauvaises têtes ou mauvais esprits). Les vues de ces religieux et du roi ne furent point trompées, et le peuple de Paris, en reconnaissance de ce bienfait public, fit bâtir en ce lieu une petite église qui fut appelée Notre-Dame de Vauvert; l'on en commença les fondations en 1276, et le monument ne fut achevé qu'en 1324.

Les chartreux ne laissant pas entrer les femmes dans leurs églises, cette chapelle avait été construite par les Parisiens hors de l'enceinte du monastère, pour être accessible à tout le monde.

Ce plomb, de forme elliptique, date du XIVe siècle, et a été trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Vaisseau voguant à droite du spectateur; ce bâtiment, dépourvu de mât et de tout autre gréement, a cependant un château de proue. Au milieu du pont, la Vierge se trouve assise; elle a la tête couronnée et nimbée d'un grènetis, et tenait de son bras gauche l'Enfant Jésus, dont il n'existe plus qu'un débris. A droite et à gauche un personnage debout, une rame ou large palette à la main, dirige le bâtiment; sur le château de proue un autre personnage debout, la main droite levée. Ces dernières figures n'ont plus de tête. et avaient probablement des ailes. Sous le bâtiment est placé un ornement en forme de trèfle, qui semble être une bourse ou un

sachet. Le tout est enveloppé par un listel en forme d'écusson, chargé de la légende suivante :

✠ AVE : MARI (a gratia plena) : DOMINUS : TECUM :
BENEDICTA TU : IN : MULI (eribus) :

Une partie du listel de l'angle droit étant détachée, nous ne pouvions balancer à compléter la légende d'après le texte populaire emprunté à l'Évangile.

Ce monument, de la fin du XIVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1855.

Afin de faire bien comprendre la composition de cette enseigne, évidemment exécutée d'après la tradition de Boulogne-sur-Mer, nous allons emprunter au chanoine Leroy, qui vivait au XVIIe siècle, le récit suivant :

« L'an 633, sous le règne du roi Dagobert, arriva au port de Boulogne un vaisseau sans matelots et sans rames, que la mer, par un calme extraordinaire, semblait vouloir respecter. Une lumière qui brillait sur ce vaisseau fut comme le signal qui fit accourir plusieurs personnes pour voir ce qu'il contenait. L'on y aperçut une image de la sainte Vierge, faite de bois en relief, d'une excellente sculpture, d'environ trois pieds et demi de hauteur, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. Cette image avait sur le visage je ne sais quoi de majestueux et de divin, qui semblait, d'un côté, réprimer l'insolence des vagues, et de l'autre, solliciter sensiblement les hommes à lui rendre leurs vénérations. Tandis que la nouveauté de ce spectacle ravissait ceux qu'une curiosité avait attirés sur le rivage, la sainte Vierge ne causa pas de moindres charmes dans les cœurs du reste du peuple, qui était pour lors assemblé dans une cha-

pelle de la ville haute, pour y faire ses prières accoutumées. Car, s'apparaissant à eux visiblement, elle les avertit que les anges, par un ordre secret de la providence de Dieu, avaient conduit un vaisseau à leur rade, où l'on trouverait son image. Elle leur ordonna de l'aller prendre et de la placer ensuite dans cette chapelle, comme étant le lieu qu'elle s'était choisi et destiné pour y recevoir, à perpétuité, les effets et les témoignages d'un culte tout particulier. On tient même qu'elle leur recommanda de fouir dans un endroit qu'elle leur découvrit, les assurant qu'ils y trouveraient de quoi fournir aux frais nécessaires pour mettre cette église en sa perfection.

« La nouvelle de cette apparition se répandit aussitôt par toute la ville, et en même temps le peuple descendit en foule sur le rivage pour y recevoir ce sacré dépôt et ce riche monument de la libéralité divine. »

D'où venait cette image, et faudrait-il absolument adopter l'époque donnée par le chroniqueur? L'esquif pourrait bien n'avoir été qu'une épave de quelque vaisseau désemparé sur la côte. On ne nous demandera pas non plus de discuter si la statue de Notre-Dame, arrivée ainsi entre les mains des Boulonnais, était oui ou non l'ouvrage de saint Luc, comme on s'est plu jadis à le penser. car on a fait de ce saint un statuaire aussi bien qu'un peintre. Ce sont là des questions que nous ne prenons pas à notre compte, ayant déjà fort affaire de rechercher et de dépouiller les mémoires locaux, sans nous charger d'en passer toutes les origines et toutes les affirmations au crible de la critique. Il nous suffit que le dire populaire soit bien établi, et qu'il ait assez persisté pour expliquer les monuments dont nous avons à donner l'interprétation.

Or, nous trouvons toutes les circonstances principales du récit précédent, reproduites par un manuscrit du XVe siècle, qui raconte

cette légende, en l'illustrant de plusieurs miniatures, et représente ainsi l'arrivée de l'esquif à Boulogne, où le peuple lui fait accueil.

L'affectueuse vénération des Parisiens envers Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer était tellement vive et profonde, qu'ils avaient, dit le chanoine Leroy, une merveilleuse dévotion à cette glorieuse Vierge ; et tous les ans, régulièrement, ils faisaient le voyage de Boulogne pour lui adresser leurs vœux devant la sainte image. Mais, venant à faire réflexion que cette pieuse coutume pourrait, à la fin, être interrompue, ou par les accidents de la guerre, ou par la nécessité de leurs affaires domestiques, qui ne permettaient pas de réitérer si souvent un aussi long pèlerinage, ils

s'avisèrent, par une précaution également sage et religieuse, d'établir dans leur voisinage un nouveau lieu de dévotion pour servir d'un heureux supplément au premier.

Antoine Leroy nous apprend aussi que Philippe le Bel, roi de France, s'étant rendu, avec la famille royale, à Boulogne-sur-Mer, pour le mariage d'Isabeau de France, sa fille, avec Édouard II, roi d'Angleterre, fit ses dévotions à Notre-Dame de Boulogne; et il ajoute qu'à cette occasion Philippe offrit à la Vierge un beau reliquaire de vermeil, où, d'un côté, était un crucifix, et de l'autre, un beau cristal contenant quelques parcelles de la vraie croix, enchâssé dans un émail d'or, le tout enrichi des armes de France.

De retour à Paris, Philippe le Bel voulant témoigner plus solennellement de sa dévotion à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, avait ordonné la construction d'une église sous l'invocation de Notre-Dame de Boulogne-la-Petite, et sur le modèle de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer; mais il mourut avant d'avoir pu exécuter son projet. Louis X (le Hutin), ayant succédé à son père sur le trône de France, s'était proposé de donner suite à ce dessein, mais une fin prématurée vint y mettre obstacle. Ce fut Philippe le Long qui réalisa le projet, sans trop débourser, comme il convenait à un héritier de Philippe le Bel.

Au mois de février 1319, le roi accordait aux habitants de Paris et autres, qui avaient été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, la permission de faire construire une église au village de Menus-lez-Saint-Cloud (in villa de Menus prope Sanctum-Clodoaldum), et d'établir une confrérie entre eux, avec la clause que le prévôt de Paris, ou quelqu'un délégué par lui, sera présent aux assemblées qui auront lieu. Deux notables bourgeois de Paris, qui étaient eux-mêmes pèlerins de Boulogne-sur-Mer, Girard de

la Croix et Jean, son frère, recoururent pour cette fondation à Jeanne de Repentie, abbesse de Montmartre, qui leur accorda des lettres d'amortissement, en qualité de dame du lieu. L'abbesse constate(1320) qu'il existait déjà en cet endroit une chapelle de bois, et autorise la construction d'une église PAROCHIALE, sous le nom de Notre-Dame de Boulogne. Mais, conformément aux devoirs d'une bonne administration, voulant sans doute éviter à ses vassaux les procès qu'occasionneraient peut-être un jour des donations faites à la nouvelle église, et qui pourraient être réclamées par la mère au détriment de la fille, l'abbesse arrête que la paroisse s'appellera désormais BOULOGNE-SUR-SEINE.

Cela semble dire que jusqu'alors la petite chapelle du Parisis portait sans façon le nom de l'église morinienne (ou picarde), qui avait été comme son berceau; et la charte octroyée par l'abbesse de Montmartre ne dut pas agir dès le premier jour très-efficacement sur le langage populaire, qui est rétif aux nouveautés. On peut même conjecturer que le nom de Boulogne-sur-Mer demeura en usage sur les bords de la Seine pour la nouvelle paroisse, longtemps après avoir cessé d'être le mot officiel. Aussi, croyons-nous que les divers plombs trouvés à Paris avec le nom ancien avaient surtout pour objet la fondation nouvelle plus à portée de la capitale. Cependant, comme la confrérie parisienne avait pour origine le pèlerinage primitif, il est permis de penser que les gens d'ici qui allaient retremper leur dévotion à sa source auront emporté de Paris des enseignes rappelant ainsi à la fois (pour l'aller comme pour le retour) les deux termes du pieux voyage. Ainsi, la fabrique parisienne peut avoir desservi l'une et l'autre Boulogne.

N'oublions pas que, pour entretenir la première ferveur, on offrait à la vénération des fidèles, dans l'église de Boulogne-sur-Seine, un morceau de la vénérable image de Notre-Dame de Bou-

logne-sur-Mer. Cette relique, que la Révolution de 93 a fait disparaître, était sous la protection du roi, comme celle du trésor de la Sainte-Chapelle ; elle ne pouvait sortir de l'église que par arrêt de la chambre des Comptes, comme appartenant originairement au roi, qui permettait qu'on la portât, une fois par an, sous un dais et pieds nus, avec flambeaux et encens, à l'abbaye de l'Humilité-de-la-Sainte-Vierge, bâtie par sainte Isabelle, et dite de Notre-Dame de Longchamps.

On lisait sur les registres des confrères une inscription indiquant la filiation qui existe entre la confrérie de Boulogne-sur-Seine, et celle de Boulogne-sur-Mer. En voici les expressions textuelles :

« Magna confraria Dominæ nostræ Boloniensis juxta mare,
« constans peregrinis utriusque sexus ; fundata in ecclesia
« Dominæ nostræ Boloniæ parvæ juxta Sequanam. »

C'est-à-dire : La grande confrérie de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, composée de pèlerins de l'un et l'autre sexe, qui avaient été à Boulogne rendre leurs hommages à la sainte Vierge, a été fondée en l'église de Notre-Dame de Boulogne-la-Petite, qui est près la Seine.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Vaisseau gothique voguant à droite; il est mâté d'un seul mât et garni de haubans et d'une grande voile, dont la partie droite manque. Le bâtiment a ses châteaux de poupe et de proue. Sous ce dernier est attachée une ancre. Vers le centre du vaisseau, on voit une échelle. Au milieu du bâtiment et adossée à la voile, la Vierge debout, couronnée et nimbée, tient l'Enfant Jésus sur son bras droit.

Sur le château de poupe, un ange, debout, sonne d'une trompette garnie d'un tablier chargé d'une croix.

Cette enseigne, de la fin du XVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Vaisseau gothique voguant à droite; il est mâté d'un seul mât et garni de haubans et d'une grande voile carrée surmontée d'un château de hune. Le bâtiment a ses châteaux de poupe et de proue. Sous ce dernier est attachée une ancre, retenue contre le bordage par un câble passé dans un anneau fixé sous le fer de cet instrument. Vers le centre du vaisseau, on voit une échelle. Enfin, plus près du château de poupe, s'ouvre un énorme sabord, par lequel on aperçoit la tête d'un personnage. Au centre du bâtiment, la Vierge, debout, tient l'Enfant Jésus sur son bras droit. Ces deux personnages ont la tête nimbée et se détachent sur la voile, qui est chargée dans le haut de la légende :

NOCTER DA (Nostre-Dame).

Sur le château de proue stationne, debout, un ange paraissant sonner de la trompe. Un autre personnage devait également se trouver sur le château de poupe, ainsi que l'indiquent quelques arrachements à l'endroit où nous croyons que ses pieds posaient. Sous les ondes qui soutiennent le vaisseau, on remarque un crochet, dont je ne sais que dire.

L'avers, ci-joint, qui donne la silhouette du droit, est garni d'une aiguille horizontale avec son arrêt.

Cette enseigne, de la fin du XVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1854.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ DU PLOMB PRÉCÉDENT.

Vaisseau voguant à gauche, garni de haubans et d'une grande voile. Ce bâtiment a son château de poupe, mais celui de proue manque totalement. Près du château de poupe, existe un sabord fermé. A l'autre extrémité est attachée une ancre.

Au centre du bâtiment et adossée à la voile, la Vierge est debout, la tête couronnée et nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur son bras droit. Le haut de la voile est chargé d'un listel portant la légende :

NOSTRE DAME.

Dans les flots qui soutiennent le vaisseau, et presque sous le gouvernail, se trouve un poisson nageant à droite.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1858.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Vaisseau voguant à gauche, garni de haubans et d'une grande voile carrée. Le haut du mât est brisé. Au centre de la voile, la Vierge, couronnée et nimbée, tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche, ce qui est le cas le moins ordinaire.

Le vaisseau est chargé d'une légende disposée de la manière suivante :

NOSTRE placé sous le château de poupe, DAME sous le château de proue, et BOULOINGNE sur le corps même du bâtiment.

Deux attaches sont placées à la hauteur de la ligne de flottaison.

Cette enseigne, du XVIe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1860.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Fragment d'une plaque analogue, de dimension plus grande que les précédentes. Il n'existe plus que la Vierge, debout, couronnée et nimbée, portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. Autour de la tête de ces figures se trouvent quelques arrachements de la voile et des haubans.

Ce fragment d'enseigne, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Sifflet ayant la forme d'un demi-navire, la poupe est recourbée en manière de dragon. Le pont est chargé de la figure d'une Vierge assise et tenant l'Enfant Jésus. Une porte est pratiquée dans le flanc du navire qui semble couvert d'écailles.

Ce sifflet, du XVIe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

Ne serait-on pas autorisé à penser que des chefs d'équipage auront adopté ce petit instrument, comme pour mettre leurs manœuvres sous la protection de l'ÉTOILE DES MERS ?

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Cette enseigne est faite en forme de sachet ; elle est creuse et se ferme par le haut au moyen d'une pression, ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention des pèlerins de renfermer dans ce petit sac un souvenir de leur pèlerinage, comme, par exemple, quelques gouttes de la cire d'un cierge, ou de l'huile d'une lampe allumée devant la statue, un peu d'eau d'une fontaine miraculeuse, un morceau d'étoffe qui avait touché la sainte image, ou tout autre objet pieux. Nous pensons que ce petit meuble était destiné à être porté suspendu par un cordon qui s'attachait à deux anses fixées près du col.

Sur l'un des côtés du sachet, on voit la sainte Vierge assise, couronnée et nimbée; elle porte sur son bras gauche l'Enfant Jésus, également nimbé, et tient un lis de la main droite. Tout autour de la Vierge, le champ du sachet est orné d'un treillis en osange, formé de lignes parallèles remplies de hachures à angle droit.

Un double filet sur le contour de ce petit vase; second filet, également double, placé à distance du premier, qui a permis au graveur d'inscrire la legende suivante :

: NOSTRE : DAME : DE :

qui se complète au revers du sachet.

Revers.—Le ventre est chargé d'un treillis en losange, formé de lignes parallèles, rempli de hachures à angle droit. Ces interstices sont remplis d'une sorte de feuille de fougère.

Un double filet suit le contour du sachet; un second filet, également double, est placé à quelque distance du premier. Dans le champ de la pièce se trouve inscrite, entre filets, la légende qui suit (complément de l'autre face) :

BOLOIGNE SEUR MER.

Ce sachet date du XVIe siècle et à été trouvé, en 1856, au Pont-au-Change.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ DU SACHET PRÉCÉDENT.

On voit d'un côté la sainte Vierge, debout, la tête couronnée et nimbée, portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche et recevant les vœux d'un personnage qui prie, prosterné à ses pieds. Au-dessus de la tête de l'Enfant Jésus, une étoile à six pointes.

A l'entour, on voit inscrite, entre double filet, la légende :

: S^TE : MARIE : DE BOULOIGNE :

Au revers, et dans le champ, la sainte Vierge, couronnée et nimbée, dans un vaisseau flottant, qui semble porter aussi le modèle de la petite église qu'elle s'était choisie pour y recevoir son image.

La même légende que ci-dessus répétée.

Ce petit sachet, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au Change, en 1859.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ DES PLOMBS PRÉCÉDENTS.

Dans le champ, fragment de la Vierge dans un vaisseau flottant.

Au revers, la Vierge, debout, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. A ses pieds, un personnage à genoux semble l'implorer.

La même légende que le précédent contournant les deux objets.

Ce sachet, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, la statue miraculeuse de la sainte Vierge, dans un vaisssau voguant conduit par deux anges, qui le dirigent à l'aide de rames et d'une voile.

Au revers paraissent les armes de France, couronnées et entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, qu'on sait avoir été fondé par Louis XI, et de la légende suivante en caractères gothiques :

✠ NOTRE DAME DE BOULONGNE.

Cette médaille est de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Une pièce semblable a été publiée dans les mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, tome IX, par M. Rouyre,

qui en a de plus fait connaître un exemplaire en or. Dans l'opinion de M. Rouyer, les armes de France font ici allusion aux devoirs de vasselage auxquels nos rois étaient tenus envers Notre-Dame de Boulogne, depuis que Louis XI avait fait hommage du Comté à la sainte Vierge, en 1478.

Ce plomb a été trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, la Vierge et l'Enfant Jésus, debout, couronnés et nimbés, sont représentés dans un vaisseau voguant, conduit par deux anges.

Au revers, le monogramme de Jésus, entouré d'un double filet.

Cette médaille a été trouvée, en 1862, au pont Notre-Dame.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

VARIÉTÉ.

Fragment d'une petite Vierge dans son bateau.

Ce plomb, du XVIe siècle, a été trouvé au pont Saint-Michel, en 1850.

Si étroit que soit le navire, nous croyons que c'est la proue et la poupe qui débordent à droite et à gauche, car nous avons vu jusqu'à présent que la sainte Vierge était assise au milieu du vaisseau, ayant la poupe à sa droite.

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

La sainte Vierge couronnée, la tête nimbée et tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, au nimbe crucifère, est assise sur une espèce de trône portatif, que deux clercs en marche (de gauche à droite) soutiennent sur leurs épaules ; à ses pieds sont des personnages en prières. Au-dessus de la figure principale, on lit les restes de la légende suivante :

SIGNUM BEATE MARIE,

dont quelques caractères sont retournés.

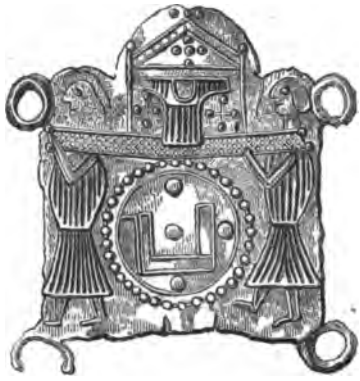

Revers.—Cette enseigne a pour revers deux clercs (ce semble) portant de droite à gauche une châsse où l'on voit une tunique. Au-dessous de la châsse est figuré un denier chartrain, que l'on pourrait presque dire au type primitif, à cause des globules qu'on y remarque, à l'exclusion d'autres ornements accessoires.

La tunique, ou chemise de la Vierge, avait, dit-on, été apportée de Constantinople en France, vers le commencement de la seconde race, et donnée par Charles le Chauve, en 876, à l'église de Chartres, avec un voile provenant également de la mère du Sauveur. Lors du siége de Chartres par les Normands, en 911, ces reliques de la mère de Dieu furent arborées par l'évêque, et le peuple aimait à leur attribuer la défaite des ennemis et la délivrance de la ville.

Cet évêque était Gantelme, et c'était lui-même, dit un vieil auteur,

Qui portoit la seinte chemise
Por defense et por garantise,
Avecques un autre bannière
Qui du voile de la Vierge yère.

La tunique, le voile, etc., demeurèrent là jusqu'à la Révolution, époque où les antiquaires nationaux constatèrent, sans préjugés, que le tissu avait tout l'air d'être syrien et de remonter à plus de mille ans.

Mais on pourrait se demander ce qui avait fait choisir la ville de Chartres pour un tel dépôt. C'est que, d'après une vieille relation chère aux Chartrains, leur cathédrale s'élevait sur l'endroit même où les druides auraient dédié un oratoire A LA VIERGE QUI DEVAIT ENFANTER (*Virgini parituræ*).

Vers l'époque où fut exécuté le plomb qui nous occupe, la dévotion à Notre-Dame de Chartres avait dû être singulièrement ravivée par l'effort populaire qui venait de faire surgir la grande cathédrale de cette ville sous Philippe Auguste. M. Léopold Delisle, en publiant, il y a deux ans, la lettre latine d'Aimon sur la construction de Saint-Pierre-sur-Dive (1145), n'a pas dissimulé que Chartres avait été la première église où l'on vit les fidèles s'atteler à des chariots remplis de pierres, de bois, de grains, et de tout ce qui pouvait servir aux travaux de la cathédrale. « Jamais, dit l'auteur cité par M. L. Delisle, on ne reverra pareil prodige. L'enthousiasme gagna, pour ainsi dire, toute la France et la Normandie. Partout on s'humiliait, partout on faisait pénitence, partout on pardonnait à ses ennemis. De tous côtés, on voyait des hommes et des femmes traîner de lourds fardeaux à travers des marais fangeux[1]. . . . . »

« C'est à Chartres, écrit Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, que les hommes, par esprit d'humilité, ont commencé à traîner des charrettes et des chariots pour aider à la construction de la cathédrale. . . . . Les confrères se donnent un chef à la

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartres*, 5e série, tome Ier.

voix duquel tous, soumis et silencieux, traînent sur des charrettes les offrandes qu'ils portent aux églises, et qu'ils sanctifient par leurs larmes et leurs mortifications. Pleins de confiance en la bonté de Dieu, ils se font accompagner de leurs malades, qui, souvent, reviennent guéris de toutes leurs infirmités[1]. »

Le concours était tel que des donateurs ne parvenaient pas à gagner l'autel principal pour y déposer l'acte de leur concession. M. L. Delisle fournit à ce sujet des renseignements utiles qu'il faut lire dans son important opuscule.

Cette célébrité ne diminua pas avec le temps. Les pèlerins affluèrent de toutes parts dans l'église où était le siége de ce culte spécial envers Marie. La châsse contenant les reliques était exposée à la vénération des fidèles, aux principales fêtes de l'année. On racontait de NOTRE-DAME DE CHARTRES quantité de miracles. Suivant Froissard, la paix de Brétigny, en 1360, lui serait due, en ce sens que, pendant que le roi d'Angleterre, Édouard III, quelque temps après la capture du roi Jean le Bon, se trouvait avec son armée aux environs de Chartres, et ne savait encore s'il ne se déciderait pas à poursuivre les hostilités, « un orage si grand et si horrible, écrit le chroniqueur, descendit du ciel en l'ost du roi d'Angleterre, qu'il sembla bien proprement que le siècle dût finir, car il chéoit de l'air des pierres si grosses qu'elles tuoient hommes et chevaux, et en furent les plus hardis ébahis, et adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'église de Notre-Dame de Chartres, et se rendit et voua à Notre-Dame dévotement et promit, si, comme il dit et confessa depuis, que il s'accorderait à la paix. »

Il existe aux archives de Chartres un *vidimus* de la relation d'un fait qui prouve combien la relique de Notre-Dame de Chartres

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartres*, loc. cit. Voir le livre des *Miracles* de Notre-Dame de Chartres... par Jean Le Marchant (XIIIe siècle). Chartres, 1855.

était célèbre par tous les pays. Le comte de Soissons, fait prisonnier par les Turcs, en 1390, à la bataille de Nicopolis, était emmené par eux et cruellement traité. Il se souvint de la relique de Chartres, et promit à la Vierge 600 florins d'or à la couronne, s'il était délivré. La troupe qui l'emmenait fut aussitôt attaquée, vaincue et le prince délivré.

M. E. Cartier, dans une notice [1] à laquelle nous avons emprunté quelques détails, considère le type de la monnaie de Chartres comme une représentation plus ou moins nette des reliques auxquelles les habitants avaient rapporté le salut de leur ville assiégée par les Normands.

Notre enseigne, où l'on voit le denier chartrain au-dessous de la tunique de la Vierge, aurait sans doute fourni au savant antiquaire, s'il l'avait connue, de nouveaux arguments en faveur de son aperçu qui a surpris plus d'un numismatiste. Nous devons, pour notre part, nous borner à rappeler les recherches de M. Cartier, et apporter dans la discussion le nouveau témoignage de cette même enseigne que nous ferions volontiers remonter au XIIIe siècle, et de celle un peu moins ancienne qui suit.

Ce plomb historique a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

Aux angles de l'enseigne sont placés des annelets pour la fixer, soit sur le vêtement du pèlerin, soit sur son couvre-chef.

[1] *Recherches* sur l'origine des types des monnaies chartraines, insérées dans le premier volume des *Mélanges d'archéologie*, publiées par les pères Ch. Cahier et Arthur Martin.

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

VARIÉTÉ.

La sainte Vierge, couronnée, assise sur un trône, porte sur le bras gauche l'Enfant Jésus, et tient de la main droite un lis. A ses pieds sont deux personnages (homme et femme, ce semble) qui la prient et l'encensent, autant qu'on en peut juger par une ligne de points qui paraissent se rejoindre à une sorte d'encensoir ou de lampe, placé au niveau de la tête de Notre-Dame.

On lit la légende suivante :

SIGNUM BEATE MARIE.

Cette enseigne, du XIVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

Au revers, et sous un dais, la sainte chemise accostée de deux fleurs de lis. Plus bas, un denier chartrain, dont le type principal est accompagné d'annelets, d'une fleur de lis et de cinq points disposés en croix. Mais on pourrait songer à y voir une sorte de trompette dont le tube se recourbe, comme à angle droit, en deux circonvolutions. Cependant, si l'on voulait considérer le denier en sens inverse, cette espèce de trompette pourraît être prise pour une *potence* à support évasé soutenant le voile de Notre-Dame, comme le pense M. E. Cartier.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

Là sainte Vierge assise sur un siége gothique à large dossier, la tête couronnée et nimbée, ayant sur ses genoux l'Enfant Jésus bénissant, et dont la tête est entourée d'un nimbe crucifère.

Autour du médaillon se lit la légende suivante :

NOSTRE DAME DE LIENCE.

Au revers, la date M IIII. . .XV (1415) entre filets.

Les origines du pèlerinage à Notre-Dame de Liesse remontent aux croisades.

La légende locale rapporte qu'en 1134, trois nobles frères de Picardie, appartenant à la maison d'Eppe, et, dit-on, tous les trois chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, étaient en Syrie à combattre les infidèles, quand un jour, aux environs d'Ascalon, ils tombèrent au pouvoir du soudan d'Égypte, qui les fit conduire en captivité au Caire. Le soudan tenta divers moyens pour leur faire abjurer le christianisme. Après avoir vainement essayé de les convaincre par la voix de ses docteurs, il leur envoya sa fille Ismérie, espérant mieux de l'effet que produiraient sur eux la jeunesse et la beauté de la princesse. Mais ce fut, au contraire, Ismérie qui se trouva convertie à la foi chrétienne, en les entendant parler des grandeurs de la sainte Vierge. Elle voulut obtenir une image de la Reine du Ciel pour pouvoir l'honorer, en se rappelant son souvenir. Avec cette singulière persuasion qui fait croire aux musulmans que le premier Européen venu doit savoir exécuter tous les produits des arts mécaniques ou libéraux, elle leur apporta un bloc de bois où les chevaliers auraient à lui tailler la représentation de la mère de Dieu. Ceux-ci, plus exercés à manier l'épée que le ciseau, trouvèrent la commission fort embarrassante, et prièrent le Ciel de leur venir en aide pour ne pas gâter la conversion de leur néophyte. Durant la nuit, par le ministère des anges, dit-on, l'image se trouva déposée dans la prison, et put être montrée le lendemain à la princesse. Ismérie, se sentant pénétrée de respect à la vue de cette statue, protesta qu'elle appartiendrait désormais au fils de cette Vierge glorieuse, et les vieux historiens[1] veulent que la joie des prisonniers ait fait donner à cette image le nom de *Notre-Dame de Liesse* (DE JOIE). Nous aurons occasion d'exprimer quelque doute à ce sujet, mais il n'importe pour le moment.

[1] *Histoire miraculeuse de l'image de Notre-Dame de Liesse*, Laon, 1755.

Ismérie, sachant bien qu'elle ne pourrait se faire chrétienne sans échapper à l'influence de son père, s'entendit avec les chevaliers pour les délivrer et se sauver avec eux, emportant ses bijoux et la sainte image. Les quatre fugitifs errèrent quelque temps de nuit; puis, la fatigue les gagnant, ils se retirèrent dans une prairie et s'endormirent. A leur réveil, dit la légende, les fugitifs se retrouvèrent ensemble dans le pays des chevaliers, où ils avaient été transportés sans en avoir la conscience, et la statue miraculeuse se trouva auprès d'eux. La princesse fut baptisée par l'évêque de Laon, Barthélemy de Vir, qui, avec le concours de la nouvelle convertie, des trois chevaliers et du chapitre de Laon, fit bâtir une église en l'honneur de la mère de Dieu, dans un endroit jusque-là inhabité. Autour du nouvel édifice ne tarda pas à s'élever la petite ville de Liesse, appelée aussi anciennement LIENCE, et qui devint l'un des plus célèbres pèlerinages de France.

Villette rapporte des preuves de la dévotion de presque tous nos rois envers Notre-Dame de Liesse, depuis Charles VI jusqu'à Louis XIV. Ce dernier, dont la naissance avait été demandée dans ce sanctuaire, voulut fonder, à perpétuité et à l'intention de sa mère, Anne d'Autriche, six messes annuelles, ce dont faisait mention une inscription gravée dans le chœur de cette église.

Durant les guerres du calvinisme, le chapitre de Laon avait pris soin de retirer dans la ville la statue de Liesse, pour que les hérétiques ne la livrassent pas aux flammes.

« Liesse, est-il dit dans un dictionnaire géographique du siècle dernier, n'a qu'une rue formée par des hôtelleries et par des boutiques de merciers, qui vendent des chapelets et des médailles. L'église est peu de chose, quant au bâtiment, mais son image miraculeuse de la Vierge est célèbre dans tout le monde chrétien; on y

fait des pèlerinages, non-seulement de tout le royaume, mais encore des pays étrangers. »

Dans la liste des communautés d'orfévres du royaume, publiée par l'Almanach des monnaies de 1785, on voit qu'à Liesse il n'y avait pas moins de vingt et un maîtres, connus sous le nom d'orfévres *imagiers*, tandis, par exemple, qu'il n'y avait que quatre orfévres à Laon et trois à Saint-Quentin. On peut juger par là de l'importance du commerce auquel donnaient lieu les objets de dévotion fabriqués à Liesse en métaux précieux, sans compter des milliers de médailles en cuivre, en étain et en plomb.

Les anciennes enseignes que nous connaissons de Notre-Dame de Liesse lui donnent toutes le nom de *Notre-Dame de* LIENCE ou de LIANCE, qui pourrait bien avoir été le nom primitif du lieu ou de quelque ruisseau qui aurait servi à désigner l'endroit. Postérieurement peut-être, on aura eu l'idée de modifier cette dénomination pour la faire accorder avec le titre : *Causa nostræ lætitiæ* cause de notre joie), donné également à la sainte Vierge.

Ce plomb a été trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

Le type de la Vierge et de l'Enfant Jésus, comme sur l'exemplaire précédent.

Même légende.

Au revers, un arbre autour duquel se déroule une banderole où se trouve écrit le mot : LIENCE. Nous pensons que cet arbre est un *mai*, c'est-à-dire, comme on sait, un signe de réjouissance. C'est donc une allusion au nom de NOTRE-DAME DE LIESSE, qui commençait, sans doute, à se faire jour déjà.

Ce plomb a été trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

La sainte Vierge, assise sur un trône moins orné et à dossier plus étroit que sur les pièces ci-dessus décrites, porte l'Enfant Jésus sur son genou gauche, et tient un fleuron de la main droite. Les figures sont sans nimbes.

La légende est la même que précédemment.

Au revers, un mai avec le mot LIENCE sur la banderole.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

Sur une chaiére gothique siége la sainte Vierge, couronnée et tenant l'Enfant Jésus sur son genou gauche. De la main droite, elle porte quelque chose comme un globe surmonté de trois petits rameaux (peut-être une bulbe fleurie).

Même légende que les précédents.

On voit au revers, sur un champ semé d'étoiles, le même rébus du mot LIESSE, mais plus simplement exprimé : LYS—S. On sait que fleur de lis se prononce encore sans faire sentir l'articulation finale.

Nous avions cru précédemment trouver ici le chiffre des servites qui ressemble, en effet, beaucoup à celui-ci. Mais le rébus picard nous semble avoir été la vraie pensée des artistes, qui, comme on

l'a vu, s'y étaient déjà essayé d'une façon maladroite avant de pouvoir atteindre cette dernière forme définitive.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

La Vierge, assise, porte l'Enfant Jésus sur son genou gauche.

Le revers présente le rébus du mot LIESSE, formé d'un lis et des lettres I—E—S.

Ce plomb, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

Le plomb circulaire dont on voit la représentation ci-dessus était orné de trois pieds dont il reste encore quelques vestiges, et servait sans doute de support à une figurine de Notre-Dame de Liesse. L'inscription dont il est environné se lit de la manière qui suit :

VESI (Voici) NOTRE DAME DE LIENSE.

Cet objet peut remonter au XIVe siècle; il a été trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

Vierge assise, la tête couronnée et nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur son genou droit, et portant de la main gauche une plante fleurie.

Ce médaillon, du XVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1859. Par sa composition, il semble appartenir à Notre-Dame de Liesse.

NOTRE-DAME DE LIESSE.

VARIÉTÉ.

Plomb représentant un portique gothique formé de six colonnes, surmonté d'une voûte ogivale ornée de crochets et sommée d'une fleur de lis. Dans l'ouverture de l'ogive est placé l'écusson de France couronné. Au centre du portique, la sainte Vierge assise et tenant l'Enfant Jésus bénissant.

Cette enseigne paraît, par son type, pouvoir se rapporter à Notre-Dame de Liesse ; mais n'ayant pas une entière certitude à ce sujet, nous n'avons pas cru devoir, bien qu'elle soit plus ancienne que les autres, la placer ailleurs qu'à la fin de notre article.

Cette enseigne, du XIVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1858.

NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.

Portique surmonté d'un clocheton double. Dans l'ouverture, la Vierge debout, couronnée et nimbée, portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. Sur les jambages on lit :

NOSTRE DAME DE TOMBELEINE.

Entre les deux pyramidions est placé un anneau de suspension.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1862.

Il existait autrefois, près l'abbaye du Mont-Saint-Michel, sur la côte de Normandie, un château fort, dit de Tombelaine, dont on a conservé un dessin à la tour de Londres.

Selon la *Gallia christiana*, c'était l'extrême limite entre la Normandie (diocèse d'Avranche) et la Bretagne. Son nom viendrait de ce qu'il aurait été appelé de MONT DES TOMBES, comme si c'était un *tumulus* sur la plage. On le voit quelquefois appelé les DEUX TOMBES, à cause d'un autre rocher plus petit, et nommé pour cela TOMBELLE ou TOMBELAINE.

Quant au pèlerinage de la sainte Vierge sur cette côte, nous pouvons donner quelques indications historiques précises, grâce à l'obligeance de M. Piton du Goult, juge de paix d'Antrain (Ille-et-Vilaine).

La date la plus ancienne relative à Notre-Dame de Tombelaine est l'année 1137, époque à laquelle l'abbé Bernard fonda et bâtit le prieuré de la bienheureuse Marie de Tombelaine.

Le prieuré fut dédié à Notre-Dame et à sainte Apolline, martyre. Plusieurs donations nous font connaître Notre-Dame de Tombelaine. En 1158, Foulque Paynel donna par-devant Robert du Mont : « ECCLESIAM S. NICHOLAI ET CEMETERIUM ET « DOTEM ISTIUS ECCLESIÆ DEO, S. MICHAELI ET ECCLESIÆ S. MARIÆ « DE TUMBALENA. »

Nous croyons que cette fondation en l'honneur de la sainte Vierge devint un complément du grand pèlerinage à saint Michel sur cette même côte, et dont il sera question dans la suite de ce volume.

En 1198, une donation fut faite pour l'entretien, à Tombelaine, d'une lampe perpétuelle. Elle brûla jusqu'en 1790, et fut éteinte par la Révolution.

NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.

VARIÉTÉ.

La sainte Vierge, assise sur un banc, tient dans ses bras l'Enfant Jésus, nu et la tête nimbée. Sur le marchepied du banc on lit :

TOMBELAINE.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1852.

NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.

VARIÉTÉ.

La Vierge, assise sur un banc, tient l'Enfant Jésus debout à sa droite, et non plus à gauche comme précédemment.

Le mot TOM—BE—LAI—NE est inscrit, partie sur le siége du banc, partie sur le marchepied.

Ce fragment d'enseigne, du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1852.

NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.

VARIÉTÉ.

Vierge assise sur un banc gothique, la tête couronnée et nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur son bras droit.

Ce curieux fragment, du commencement du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.

VARIÉTÉ.

Fragment d'un plomb représentant la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

Travail d'un mauvais goût.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

Ces deux dernières enseignes semblent, par leur composition, se rapporter à Notre-Dame de Tombelaine.

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

La sainte Vierge couronnée et assise, portant l'Enfant Jésus sur le genou gauche, et tenant de la main droite un sceptre fleuronné. La Vierge et l'Enfant sont nimbés; le nimbe de l'enfant est crucifère.

On lit autour, entre filets, la légende suivante :

SIGILLUM : BEATE MARIE : DE ROCAMADOR.

Cette enseigne, de forme elliptique, devait avoir quatre anneaux destinés à la fixer aux vêtements des pèlerins; elle a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

Le mot SIGILLUM, en toutes lettres, placé en tête de la légende, et qui peut être traduit par SCEAU, nous porte à penser, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer pour le pèlerinage de Vauvert (page 4), que la composition de cette enseigne a été empruntée au sceau de l'église de Roc-Amadour.

Roc-Amadour est une petite ville du Quercy, bâtie sur un rocher, comme l'indique assez son nom; elle doit sa célébrité à un ermite, qui vivait, à ce que l'on prétend, dès les premières années de la prédication du christianisme dans le pays, et qui, par dévotion à la très-sainte Vierge, lui aurait fait bâtir une petite chapelle, vers le IIIe siècle de l'ère chrétienne, pour y vénérer une statue de la mère de Dieu, qu'il avait, dit la légende, sculptée en bois de ses propres mains.

Les restes de ce saint, ensevelis sous le seuil de la chapelle, demeurèrent cachés jusqu'à l'an 1166. A cette époque, un habitant du pays se trouvant sur le point de mourir, ordonna à sa famille d'ensevelir sa dépouille mortelle à l'entrée de l'oratoire. A peine eut-on creusé la terre, que le corps du bienheureux Amadour fut retrouvé dans son intégrité; et ce fut dans ce parfait état de conservation qu'il fut placé dans l'église, près de l'autel, et montré à la dévotion des pèlerins. Bientôt il se fit dans ce lieu des miracles si nombreux et si éclatants par la puissance de la sainte Vierge, que le roi Henri II (d'Angleterre), alors maître de la Guyenne, lequel se trouvait à Castelnau-de-Bretenous, vint lui-même pour y témoigner à sa dévotion.

Le corps du saint ermite demeura sans corruption pendant plusieurs siècles, de telle sorte que l'on disait en proverbe : *Ceci est*

entier comme le corps de saint Amadour; ou bien : *Il est en chair et en os comme saint Amadour*. Mais en 1562, les huguenots s'étant emparés de la ville, pillèrent la chapelle et livrèrent aux flammes ces restes si longtemps vénérés.

On dit qu'en 778, le fameux paladin Roland, neveu de Charlemagne, passant dans le Quercy avec son oncle, vint en l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour, offrir à la sainte Vierge un don d'argent du poids de son épée, et que, après sa mort, cette épée fut portée à Roc-Amadour.

Par une bulle de Clément II, qui siégeait sur le trône pontifical en 1046, il était accordé un an d'indulgence à tous ceux qui visiteraient l'église ou chapelle de Notre-Dame de Roc-Amadour, à certaines fêtes, et dans les autres temps cent huit jours de pardon aux pèlerins qui viendraient y prier dévotement.

Érard de Brienne et Philippine, son épouse, firent, en 1217, par acte publié à Notre-Dame de Roc-Amadour, un don de deux cierges qui devaient brûler constamment, jour et nuit, devant son image. On voyait, cent cinquante ans après, ce legs fidèlement entretenu par leurs descendants.

En 1231, des prières publiques étaient faites dans la chapelle de Notre-Dame de Roc-Amadour, de la part des principaux habitants du Quercy, pour demander à Dieu l'extirpation de l'hérésie des Albigeois. La chronique ajoute qu'ils eurent la douce consolation de voir leurs prières exaucées d'une manière miraculeuse, et que, peu d'années après, cette secte ne parut plus dans le pays.

Saint Louis, en 1245, fit un pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, dans lequel il fut accompagné de ses trois frères, de la reine Blanche, sa mère, et d'Alphonse, devenu depuis roi de Portugal.

En 1324, le roi Charles le Bel et la reine, accompagnés de

Charles, comte de Valois et du roi de Bohême, Jean l'Aveugle, faisant un voyage à Cahors, se rendirent à Roc-Amadour.

Louis XI, à son tour, visita le sanctuaire du même pèlerinage, le 21 juillet 1463.

A la fin du XVe siècle, les priviléges de Notre-Dame de Roc-Amadour étaient si bien établis, qu'au milieu des guerres sans cesse renaissantes du moyen âge, un pèlerin de Roc-Amadour pouvait traverser les divers partis sans encombre, sous la protection de ce titre respecté. Aussi, les petites enseignes de plomb rapportées du saint lieu faisaient-elles fonction de sauvegarde assurée, qui défendait le porteur contre toute violence parmi les gens de guerre.

Amis et ennemis, dit M. l'abbé Caillau, respectaient également les pèlerins portant une certaine marque que l'on vendait dans ce lieu. On trouve qu'un Anglais ayant été pris par les soldats de Cahors, fut mis en liberté aussitôt qu'on le reconnut pèlerin de Notre-Dame de Roc-Amadour. Les Anglais en usaient de même; mais, pour jouir de ce privilége, il ne fallait pas manquer de porter le signe appelé dans l'acte latin *sportulas* ou *sportellas*, comme qui dirait : gages de clientèle.

C'étaient des pièces de plomb portant, d'un côté, l'image de la Vierge, et de l'autre, celle de saint Amadour. Les habitants de la ville en faisaient d'une autre manière où était représentée la Véronique, mais elles n'étaient pas aussi respectées que les autres.

L'évêque de Tulle, comme abbé de Roc-Amadour, donnait de droit les premières, et défendait aux habitants d'en vendre. Ceux-ci vendaient les unes et les autres pour gagner leur vie dans ces temps difficiles. Enfin, à force de discussions et de compromis, il fut convenu, en 1425, que l'évêque permettrait aux habitants de débiter ces sortes de marques de même type pendant deux ans. Cela démontre non-seulement le grand empressement du peuple

pour aller, malgré les fureurs de la guerre, à la chapelle de Roc-Amadour, mais encore le profond respect que cette chapelle inspirait à tout le monde.

Les enseignes de Roc-Amadour, que nous livrons à la publicité, ne sont pas de celles dont il est question dans les lignes qu'on vient de lire, mais elles n'en ont pas moins leur intérêt, et elles sont même généralement plus anciennes.

Ce ne fut guère qu'à partir du XVIIIe siècle que les pèlerinages à Roc-Amadour allèrent en décroissant, comme les sentiments de foi qui jusque-là les avaient entretenus. La Révolution ne fit qu'aggraver l'esprit d'indifférence, en même temps qu'elle ravit à la chapelle son culte et ses ressources. Notre-Dame de Roc-Amadour ne périt pas pourtant dans la tourmente, mais son sanctuaire étant tombé depuis lors dans un état de ruine imminente, une pensée généreuse donna naissance à la formation d'une loterie, dont le produit a été consacré à sa restauration.

Je ne saurais dire quelle est la relation de ce pèlerinage avec une confrérie hospitalière portugaise du XIIe siècle, qui est signalée par J.-B. de Castro (*Mappa* de Portugal, t. IV).

La dynastie portugaise étant française d'origine, et ayant été plusieurs fois aidée par des cadets de Gascogne, il ne serait pas surprenant que le pèlerinage quercinois de Roc-Amadour fût en crédit parmi les populations du Portugal. En conséquence, les institutions hospitalières auront bien pu s'établir dans ce pays pour héberger les pèlerins à l'aller et au retour.

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, la Vierge assise sur un banc gothique, la tête couronnée et nimbée, tient de la main droite un sceptre fleurdelisé. L'Enfant Jésus, complétement vêtu, la tête environnée du nimbe divin, s'appuie sur sa mère, qui le soutient de son bras gauche.

On lit autour, entre filets :

✠ SIGILLUM : BEATE MARIE : DE ROCAMADOR.

Ce plomb date du XIVe siècle, et a été trouvé au pont Saint-Michel, en 1854.

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, la Vierge assise sur un banc gothique qui accuse le style du XIIIe siècle. Notre-Dame est nimbée ; la couronne à trois fleurons qu'elle porte sur la tête, y fixe un voile qui descend sur sa poitrine. Pour sceptre elle tient une tige fleurdelisée. L'Enfant Jésus, nimbé, est appuyé sur sa mère, qui le soutient de son bras gauche.

Entre un double grènetis, on lit la légende suivante :

SIGILLUM BEATE MARIE DE ROCAMADOR.

Cette enseigne, de la fin du XIIIe siècle, porte deux anneaux destinés, sans doute, à la fixer sur le costume.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, la sainte Vierge, assise sur un trône gothique, couronnée et nimbée, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dont la tête est entourée du nimbe crucifère, et porte de la main droite un sceptre fleurdelisé.

On lit, entre double grènetis :

✠ SANTA MARIA ROCAMADOR.

Dans ce type, la légende a été fort mal gravée.

Cette enseigne, de forme elliptique, date de la fin du XIVe siècle; elle a été trouvée au pont Saint-Michel, en 1862.

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

VARIÉTÉ DES PLOMBS PRÉCÉDENTS.

Enseigne dont les figures sont dans un état fruste, mais que je crois pouvoir faire remonter au XIVe siècle.

Ce plomb a été trouvé, en 1858, au pont Saint-Michel.

IMAGES DE LA VIERGE

INDÉTERMINÉES.

Sous ce titre d'*Images indéterminées*, je groupe plusieurs enseignes dont quelques-unes, très-probablement, doivent avoir servi comme souvenirs de pèlerinage sans que je puisse, toutefois, rien affirmer aujourd'hui sur leur destination précise. Mais la dévotion envers la mère de Dieu ayant toujours été chère aux chrétiens, il y a tout lieu de penser que plus d'une image ici classée aura tout simplement eu pour but de répondre à la piété populaire envers Marie, abstraction faite de toute localité particulière, ou aura servi aux marchands et aux pèlerins de divers rendez-vous religieux dediés à Marie. Des découvertes ultérieures nous conduiront, je l'espère, à pouvoir déterminer par quelque type bien marqué, l'attribution qui dirigeait l'artiste pour certains plombs que je me vois, pour le moment actuel, forcé de laisser sans indication précise; jusque-là, ces petits monuments formeront, tous ensemble, un groupe indivis qui ne laissera pas d'avoir son intérêt.

Fragment d'une grande enseigne de la sainte Vierge. L'Enfant Jésus, contrairement à la plupart des autres plombs, repose sur le bras droit de sa mère.

D'après les ornements qui sont aux pieds de la figure principale, ne pourrait-on pas y voir la forme d'un bateau, et classer cette enseigne parmi celles du pèlerinage de Boulogne-sur-Mer ou de Boulogne-sur-Seine ?

Elle me paraît être du XVe siècle, et a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1862.

Plaque terminée par le haut en forme de pyramide.

Au centre, la Vierge assise, la tête couronnée, porte l'Enfant Jésus sur le genou gauche ; à ses pieds, un personnage à genoux, tenant une torche à la main, semble l'implorer.

L'inscription, entre filets, qu'on lit autour de cette enseigne, porte la prière suivante :

✠ O MATER DEI : MEMENTO : MEI.

Cette plaque a pour appendice inférieur une coquille qui donne à penser qu'il s'agit d'un pèlerinage voisin de la mer, et tenant compte, en outre, du type, je n'hésiterais guère à y voir une enseigne de Tombelaine près du Mont-Saint-Michel. Mais le monument est à peu près muet en somme, et je n'ai pas voulu le faire parler malgré lui.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

Grande plaque découpée à jour.

Au centre, la Vierge siége sur un banc gothique, surmonté d'un arceau ornementé en manière de dais. L'Enfant Jésus, la tête couronnée d'un simple nimbe, comme celui de la sainte Vierge, s'appuie sur sa mère, qui le soutient sur son bras gauche.

Ce plomb, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

Nous serions tenté de l'attribuer à Tombelaine, mais nous n'osons l'affirmer positivement.

Plaque découpée à jour en forme de cœur.

Au centre, la Vierge, debout et la tête nimbée, tient l'Enfant Jésus sur son bras droit. Notre-Seigneur est sans nimbe. A droite et à gauche, deux cierges allumés. Le champ devait être chargé d'une ornementation découpée à jour qui décorait l'ensemble, tout en maintenant les différentes pièces du fond par des attaches multipliées, dont il ne reste plus que des fragments.

Cette plaque a été trouvée, en 1858, au pont Saint-Michel.

Dans le champ, la Vierge, debout, la tête couronnée et nimbée, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dont la tête est entourée d'un nimbe crucifère que surmonte une petite flamme.

Cette plaque est ornée d'un grènetis, elle date du XVIe siècle, et a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1852.

Petite médaille ovale.

Dans le champ, la sainte Vierge, la tête nimbée, tient sur son bras droit l'Enfant Jésus, dont la tête est pareillement nimbée.

Trouvée, en 1861, au pont Saint-Michel.

La Vierge, debout, la tête couronnée et nimbée, tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

Cette enseigne, traitée dans le style du XIIIe siècle, ne manque pas d'une certaine élégance, quoique à la vérité la figure de Notre-Dame nous paraisse un peu courte.

Elle a été trouvée, en 1856, au pont Saint-Michel.

Médaillon rond, contourné d'une rangée de perles et d'un grènetis.

Au centre, la Vierge, debout et la tête nimbée, tient sur son bras droit l'Enfant Jésus, dont la tête est sans aucun nimbe.

De chaque côté, deux anges agenouillés portent des cierges allumés. La Vierge pose sur une petite console.

Ce médaillon, du XVIe siècle, a été trouvé au Petit-Pont, en l'année 1861.

Fragment d'une enseigne de pèlerinage représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

Trouvé, en 1853, au pont Notre-Dame.

La sainte Vierge, debout et la tête couronnée, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dépourvu de nimbe.

Dans le champ, de chaque côté, une plante fleurie.

Cette composition est renfermée dans un double grènetis bordant une rangée d'annelets.

Ce médaillon a été trouvé, en 1862, au Pont-au-Change.

Médaillon rond.

Dans le champ, la Vierge et l'Enfant Jésus, tous deux nimbés.

Retiré de la Seine au pont d'Arcole, en 1862.

La Vierge, debout, tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

Ce petit reliquaire, garni d'un anneau de suspension, est bordé, d'un côté, d'une rangée de perles et d'un grènetis.

Trouvé, en 1854, au Pont-au-Change.

Notre-Dame, debout et la tête nimbée, tient l'Enfant Jésus sur son bras droit.

Ce petit reliquaire, en forme de cœur, est bordé d'un grènetis, d'une rangée de perles et d'un filet.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1852.

SAINTS.

SAINT MICHEL (DU MONT).

Saint Michel, debout, revêtu d'une armure complète, foule aux pieds le démon. Ce dernier, représenté sous la forme d'un monstre fantastique, mais à figure sensiblement humaine, avec une peau verruqueuse, a la mâchoire inférieure transpercée par la croix ou

la lance que l'archange tient de la main droite. Près des pieds du démon est debout la sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche; ces deux personnages sont de petite proportion, comme n'étant là qu'en accessoire. Devant eux, on aperçoit un coq posé sur la jambe gauche du démon; la présence de ce symbole ne me paraît pas explicable jusqu'à présent. Le saint Michel a été brisé au-dessus de la ceinture d'armes, qui est enrichie de losanges et bordée de perles. Au-dessous de la ceinture, on aperçoit la cotte de mailles. L'armure dont est garnie la partie inférieure du corps semble indiquer la fin du XIVe siècle.

Ce plomb a été trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

Le Mont-Saint-Michel, situé dans la baie de Cancale, à huit kilomètres sud-ouest d'Avranches, portait primitivement, dit-on, le nom de *Belen* ou *Belenus*, en raison d'une grotte sombre consacrée au dieu celtique *Belenus*, et située à l'extrémité du rocher où s'élève aujourd'hui la forteresse.

C'est en 708 que l'évêque d'Avranches, Aubert, y établit un pèlerinage et fonda une abbaye à la suite d'une apparition de saint Michel; la dédicace de l'église eut lieu en novembre 709.

La célébrité de ce pèlerinage est attestée par les anciens bréviaires normands et même anglais.

La grotte païenne se transforma alors en une chapelle marine, dédiée à l'ÉTOILE DES MERS, à Marie, protectrice des matelots. C'est ce qui expliquerait sur notre enseigne la présence de la Vierge en compagnie de l'archange saint Michel. Mais, à défaut de ce renseignement, ou s'il n'était pas trouvé très-authentique, il suffirait de rappeler ce que nous avons dit (page 47) sur le pèlerinage voisin de Tombelaine, associé à celui du rocher de Saint-Michel.

L'endroit où cette pièce fut trouvée (Pont-au-Change), et le

grand nombre d'autres plombs, fragments, moules en pierre[1] qui l'accompagnaient, prouve suffisamment que la fabrication de ces objets était l'œuvre des orfèvres établis, dès le moyen âge, sur le Pont-au-Change, ou d'ouvriers biblotiers fondeurs d'étain, qui habitaient au même lieu.

Aussi, lisons-nous dans les statuts d'Étienne Boileau ou Boyleve, et dans Sauval, à propos de ces mots :

« SÇAVOIR CE QUE C'EST QU'UN BIBLOTIER :

« C'est un faiseur et mouleur de petites images de plomb qui se vendent aux pèlerins et autres. » (SAUVAL.)

« Des ouvriers de toutes menues œuvres que on fait d'estain ou de plom à Paris. »

« Quiconques veut estre ouvriers d'estain, c'est à savoir ferieres de miroirs d'estain, de fremœus d'estain, de souneites, de anèles d'estain, de mailles de plon (petites médailles), de mereaus de toutes manières et de toutes autres menues choseites appartenans à plon et à estain, il le puet estre franchement, et ouvrer de nuiz et de jours, se il li plaïst et il en a mestier, et avoir tant de vallès come il li plaira. » (ÉTIENNE BOILEAU.)

Il y avait donc à Paris une industrie de plombs qui devait alimenter nos grands pèlerinages en France, et fournir à de pauvres marchands des moyens d'existence.

A l'appui de notre opinion, nous donnons ci-après copie d'une lettre du roi Charles VI, laquelle porte que les médailles de saint Michel, les coquilles et les autres marchandises de quincaillerie qui

[1] Je publierai dans une autre série un grand nombre de ces moules en pierre, ayant servi à couler différents objets de plomb en rapport avec le sujet de notre travail actuel.

se vendaient en pèlerinage au Mont-Saint-Michel seraient exemptes des droits d'aides :

« CHARLES, etc., etc.,

« Savoir faisons à tous présens et avenir,

« Nous avons oye la supplication des povres gens demourans au Mont Saint Michiel, faisans et vendans enseignes de Monseigneur saint Michiel, coquilles et cornez qui sont nommez et appellez quiencaillerie, avecques autre euvre de plon et estaing, getté en moule, pour cause des pelerins qui illec viennent et affluent; contenant que comme pour gaigner et avoir leur povre vie et sustentacion, ilz aient acoustumé de vendre lesdictes enseignes et autres choses dessus déclairées, aux dix pelerins venans en pelerinage audit lieu du Mont Saint Michiel, lesquelx ne se sauroient vivre, chevir ne gouverner d'austre mestier; lequel mestier est si petit, qu'il convient qu'il se vende par Mailles et par Deniers, aux pelerins qui viennent audit pelerinage, et par si petites parties, que les dix supplians pevent à peine avoir de quoy vivre audit lieu du Mont Saint Michiel; mesmement qu'ils n'y croist blé ne austres choses de quoy ilz puissent soustenir ne avoir leur povre vie et estat, et convient qu'ilz achetent chierement l'eaue de quoy ilz se gouvernent, et toutes autres choses qu'il leur convient avoir pour leur substentation; lesquelx supplians sont contrains de jour en jour à paier imposicion desdictes enseignes, et autres choses dessus declairées, pour laquelle chose ilz sont si grevez, qu'ilz n'ont bonnement de quoy vivre; et sont yceulx supplians ou aucun d'eulx, en voye de laissier ladicte ville, et aller ailleurs querir leur vie, ja soit ce que plusieurs d'eulx ne sachent autre mestier dont ilz se

puissent vivre; par quoy le saint pelerinage dudit lieu du Mont Saint Michiel pourroit estre diminué, et la devocion des pelerins apetissie; lesquelx pelerins, pour l'onneur et reverence dudit Mons saint Michiel, ont très grand plaisir de avoir desdictes enseignes et autres choses dessus declairées; pour emporter en leur pays en l'onneur et remembrance (ressouvenir) dudit Mons saint Michiel, si comme yceulx supplians dient; implorans humblement que en nostre joyeux advenement audit lieu du Mont Sainct Michiel; Nous plaise leur eslargir nostre grace sur ce que dit est; pourquoy nous eue consideracion aux choses dessus dictes, pour la singuliere et especial dévocion que nous avons audict Mons saint Michiel et aussi pour cause de nostre dit joyeux advenement audit lieu du Mont Saint Michiel, à yceulx supplians de nostre certaine science, grace especial, pleine puissance et auctorité Royal, avons octroyé et octroyons par ces présentes que eulx et leurs successeurs marchans faisans et vendans lesdictes enseignes, ou autres choses dessus declairées, *soient frans, quittes et exemps à toujours-maiz de paier ladicte imposicion de douze deniers pour livre, pour cause de la vente desdictes enseignes*, et autres choses dessus declairées si donnons en mandement à noz amez et féaux les Generaulx Conseillers à Paris, sur le fait des aides, ordenez pour la guerre, aux Esleuz et receveurs sur ledit fait, es cité et Diocese d'Avranches, et à tous noz autres Justiciers et officiers, presens et avenir, ou à leurs lieux-tenans, et à chascun d'eulx, si comme à lui appartiendra, que de nostre dicte grace et octroy, facent, souffrent et laissent les diz supplians et chascun d'eulx, et les autres Marchans ou vendeurs desdictes enseignes, et autres choses dessus declairées, qui pour le temps advenir seront, joïr et user plainement et paisiblement et à toujours maiz, sanz leur y mettre ne souffrir estre mis contredit, empeschement ou difficulté quelconques. Et que ce soit chose

ferme et estable à touzjours. Nous avons fait mettre nostre scel à ces presentes. Sauf en austres choses nostres droit, et l'autruy en toutes.

« Donné audit lieu du Mont Saint Michiel, le XVe jour de Fevrier, l'an de grace mil trois cens quatrevins et treze, et de nostre Regne le XIIIIe.

« PAR LE ROY; Presens : Mess. les Ducs de BERRY et d'ORLIENS, le CONNESTABLE, l'AMIRAULT, les Seigneurs de CHASTILLON et d'OMONT, et plusieurs autres du Conseil.

« J. BERTAUT. »

Ordonnances des rois de France, tome VII, p. 590.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Coquille (peigne) chargée d'un saint Michel terrassant le démon; l'archange, armé, sauf la tête, a les épaules garnies de larges ailes; il tient de la main droite une croix dont le pied est appuyé sur la gorge du démon; dans la main gauche est son bouclier; sa tête est surmontée d'un ornement trilobé. Satan est coiffé d'une sorte de couronne à trois pointes.

Cette plaque, dont il n'est pas facile de fixer l'âge, peut appartenir au commencement du XVe siècle.

Trouvée au pont Notre-Dame, en 1858.

VARIÉTÉ.

Fragment. Partie supérieure d'un saint Michel ailé et armé, tenant d'une main une lance et de l'autre un bouclier. L'archange est placé devant une sorte de château fort ou poupe de vaisseau.

Ce plomb, trouvé au Pont-au-Change, en 1856, semble appartenir au XVe siècle.

VARIÉTÉ.

Le démon a la forme d'un dragon, les jambes seules du saint Michel existent encore.

Fragment pouvant appartenir au commencement du XVe siècle.

Trouvé au Pont-au-Change en 1862.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Personnage armé auquel il manque la tête, le bras droit et les jambes; de la main gauche, il tient un bouclier chargé d'une croix cantonnée de seize besans, quatre dans chaque canton. Au côté gauche de ce bouclier est pratiquée une échancrure nécessaire pour maintenir l'arrêt de la lance. On pourrait donc croire que le bouclier se présente par l'envers; mais ne serait-ce pas une distraction de l'artiste ?

Ce plomb, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1854.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Coquille du haut de laquelle sort, à mi-corps, un ange ailé, la tête couronnée et nimbée, tenant devant lui un écusson aux armes de France. On sait que l'ordre de Saint-Michel, déchu peu à peu pour avoir été trop prodigué, fut d'abord une décoration royale importante.

La partie postérieure de cette plaque est garnie d'une attache perpendiculaire.

Ce plomb est du XVIe siècle et a été trouvé, en 1862, au Pont-au-Change.

VARIÉTÉ.

Le démon présente sur cette petite enseigne la forme d'un dragon; les jambes seules du saint Michel ont été conservées.

Ce fragment date de la fin du XVe siècle et a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

VARIÉTÉ.

Saint Michel, ailé et revêtu d'une armure, frappe de sa lance le démon renversé à ses pieds, et tient une rondache de la main gauche.

Travail mauvais, qui semble appartenir au XVIe siècle.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Plaque à huit pans. Saint Michel, debout, foule aux pieds le démon; il est ailé et couvert d'une armure complète; il brandit une épée au-dessus de sa tête et tient, de la main gauche, un bouclier chargé d'une croix. Le démon a la tête ornée d'une couronne à trois pointes.

Travail barbare, dont il est difficile de préciser l'époque.

Trouvée au Pont-au-Change, en l'année 1858.

VARIÉTÉ.

Saint Michel, revêtu d'une armure, brandit sur sa tête un badelaire dont il s'apprête à frapper le démon déjà renversé à ses pieds ; il tient de la main gauche un bouclier.

Cette enseigne, du XVIe siècle, a été trouvée au Pont-Neuf, en 1862.

VARIÉTÉ.

Personnage debout, lequel tient de la main droite une lance et de la gauche un bouclier chargé d'une croix.

Époque indéterminée. Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Fragment pouvant appartenir au XVIe siècle.

Le saint Michel frappe de sa lance. Ce plomb a souffert et est mutilé au point que la tête, le bras droit et la partie inférieure du saint manquent totalement. Le démon lui-même n'a plus qu'un bras.

Ce fragment a été trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Partie fractionnée d'un saint Michel. Le bouclier est vu de face. La croix est chargée en cœur d'une sorte de rais d'escarboucle, et elle est cantonnée de quatre globules enfermés chacun dans un double cercle.

Ce plomb, du XVIe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en l'année 1858.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Saint Michel, debout, la tête nue et nimbée; il est ailé et revêtu d'une longue robe et d'un manteau; de la main droite l'archange tient une croix à longue hampe, et de la main gauche un bouclier vu de profil et chargé d'une croix. A ses pieds, se trouve un fragment de dragon.

Cette enseigne date du XVIe siècle, et a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

SAINT MICHEL.

VARIÉTÉ.

Saint Michel, debout, ailé, la tête surmontée d'une croix pommetée. L'archange, vêtu à l'antique, brandit, d'une main, son épée au-dessus de sa tête, et de l'autre tient un bouclier chargé de neuf étoiles rangées en cercle et dont une occupe le centre; il a les pieds posés sur un objet qui ne peut être bien déterminé et qui semble être le haut ou la tête du démon, laquelle est garnie de deux longues cornes. Dans le champ, sont placées deux coquilles, l'une à droite et l'autre à gauche. Le tout est entouré par un cercle garni au dedans de petits ornements ronds, chargés au centre d'un globule et rattachés au cercle extérieur par une queue. Des ornements semblables sont placés dans le champ pour relier ensemble les diverses pièces de cette plaque, qui est à jour, et lui donner de la solidité. Le dehors de l'entourage est garni d'S et d'anneaux qui servent à fixer la plaque.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

Prêtre, debout, soutenant devant lui un large masque hémisphérique en manière de pleine lune, représentant probablement le reliquaire de la face de saint Jean-Baptiste. A ses côtés, sont deux acolytes (peut-être sur une tribune ou jubé qui masquerait le bas des corps) tenant chacun une torche. Ces figures sont entourées d'un listel chargé de la légende suivante :

✠ EN : SINGNUM FA (ci) E (i) BEATI : IOHANNIS : BAPTIST. AB. (Ambianensis?)

Cette plaque, découpée à jour, est garnie de quatre anneaux disposés comme aux extrémités d'un sautoir.

Enseigne, de la fin du XVe siècle, qui a été trouvée au pont Saint-Michel, en 1856.

Il ne parait pas douteux que ce plomb se rapporte à la tête de

saint Jean-Baptiste, honorée dans la cathédrale d'Amiens. Ducange, que sa qualité de Picard conduisait naturellement à mettre ce fait en lumière, rappelle ainsi l'origine de cette dévotion :

Un gentilhomme picard, qui se trouvait au pillage de Constantinople, en 1204, s'empara, pour sa part, d'un plateau qui portait la partie antérieure d'un crâne avec cette inscription en caractères grecs : *hagios prodromos* (le saint précurseur); il le rapporta en Picardie et en fit don à la cathédrale d'Amiens. Quelle que fût primitivement l'authenticité de la relique, ce souvenir des croisades fut accueilli par les Picards comme un objet de haut prix. La cathédrale d'Amiens la conserva malgré la Révolution; mais, jadis, c'était l'occasion d'une fête extrêmement fréquentée, où des milliers de pèlerins venaient honorer le chef du Précurseur. La trace s'en est encore conservée tous les ans, par la grande foire du 24 juin, jour de la nativité de saint Jean-Baptiste.

D'autres églises, dans la chrétienté, prétendent aussi à l'honneur de conserver le chef de saint Jean-Baptiste, et quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette relique d'Amiens, il n'est pas moins vrai de dire que plusieurs villes ont la prétention de posséder (en tout ou en partie) la tête du Précurseur. Toutefois, les habitants d'Amiens ne se piquent que d'avoir la partie supérieure de la face, et peuvent prouver une possession bien établie depuis le XIIIe siècle.

M. Rigollot, Picard lui-même, mais point du tout partial pour les objets ou les pratiques de dévotion, s'est trouvé conduit dans son ouvrage sur les *Monnaies* des évêques, des innocents et des fous, a fait connaître deux plaques de plomb représentant le chef de saint Jean-Baptiste. La plus ancienne lui paraît, par la forme des caractères de l'inscription et le style du dessin, remonter au

XIIIe siècle, ou, tout au moins, au XIVe siècle. « Ces pièces, dit-il, étaient distribuées aux pèlerins qui visitaient le chef de saint Jean-Baptiste. »

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

La légende est celle-ci :

✠ EN SIGNUM : FACEI (*sic*) : BEATI : IOHIS : BAUPTISTE :

et se termine par un fleuron, à la manière des bouts de ligne dans les manuscrits ornés.

Le bas du champ est semé de groupes de gros points séparés par des lignes perpendiculaires, qui pourraient indiquer l'ornementation de la face d'un jubé, comme nous avions cru pouvoir le conjecturer précédemment.

Ce plomb, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au Pont-Neuf, en 1862.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Cette plaque est pleine, on n'y voit point l'apparence de tribune ou de jubé ; elle porte pour légende :

✠ HECE (Ecce) : SINGNUM (signum) : FACIEI :
BEATI : IOHANNIS : BAUTISTE (Baptistæ) :

Le reliquaire semble attaché au cou du prêtre par un collier large et orné, mais qui pourrait bien n'être que la croix ou le collet d'une chasuble. La petite plaque que l'on voit au bas de son aube est un ornement qui décorait souvent les vêtements des dignitaires ecclésiastiques, et que l'on retrouvera plus d'une fois dans les gravures de ce volume.

Deux attaches subsistent encore, et donnent lieu de penser qu'il y en avait deux autres.

Cette enseigne, du commencement du XVIe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1858.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Cette plaque est pleine et représente la face de saint Jean d'une nouvelle manière; elle est chargée d'un espèce de mitre, ou timbrée mal à propos du nimbe divin.

Dans le champ, deux croix pommetées, flanquées chacune d'un groupe de six pointes posées en roses.

Cette figure est entourée d'un listel chargé de la légende :

✠ S : IOHANNES D. (B) ANBIONENSIS (*sic*).

La partie supérieure de la plaque était garnie de deux anses, dont une seule existe encore.

Cette enseigne date du XVIe siècle, et a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Le prêtre (ou chanoine) semble porter une étole; il est accompagné de deux anges, d'une exécution encore plus barbare que tout le reste, qui soutiennent avec lui la tête de saint Jean-Baptiste.

La légende, tracée par un maladroit, qui copiait sans doute un vieux modèle sans le comprendre, n'offre d'absolument reconnaissable que ces mots :

VOICI. .S. .JEH (an). .D'AMIES (Amiens).

Cette enseigne date du XVe siècle, et a été trouvée au Pont-Neuf, en 1850.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Variété plus moderne et d'autant plus laide; il n'y a pas de légende.

Le champ est brisé en deux parties par un double trait dont l'intervalle est rempli de hachures diagonales, et qui rappelle de nouveau l'apparence d'une tribune. Dans le haut se voient à mi-corps les deux clercs portant chacun une torche, et l'on voit, dans le bas, deux personnages agenouillés vénérant la relique.

Cette enseigne, dénuée de tout caractère artistique, a été trouvée, en l'année 1862, au pont Notre-Dame.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Représentation encore plus barbare qu'aucune de celles qui précèdent, et dépourvue de légende.

On y reconnaît un prêtre soutenant le chef de saint Jean-Baptiste, et deux personnages, à droite et à gauche, portant des torches.

Ce plomb a été trouvé, en l'année 1862, au pont d'Arcole.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

VARIÉTÉ.

Face de saint Jean avec le reste d'une légende où l'on ne découvre plus que les lettres ci-après :

: IEHAN : DAMIES.

Revers.—Dans le champ, une balance dont il n'est pas facile de rendre raison, à moins toutefois qu'elle ne fasse allusion à la foire d'Amiens (marchands merciers, etc.). Les merciers, vendant alors toutes sortes de marchandises, avaient parfois la balance pour symbole.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

Saint Jean-Baptiste, la tête nimbée, supporte de la main droite l'agneau pascal avec son petit étendard, qu'il montre de la gauche.

Le saint, dont la robe semble formée d'une peau de quadrupède, est accosté à sa droite d'une haute plante fleurie, qui assurait la solidité de l'ensemble. Le tout repose sur un petit socle gothique découpé assez habilement.

Nous pensons que ce plomb a bien pu être vendu, comme les enseignes précédentes, le jour de la foire de Saint-Jean-Baptiste, à Amiens; bien que sa composition ne rappelle pas spécialement la face du Précurseur.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1856.

242412B

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.

Sachet en plomb. Sur la face droite est placée la figure, à mi-corps, de saint Thomas Becket, à visage large et plein, à la façon de ces faces bien nourries que présentent plusieurs tombes des anciens chevaliers anglais. Le buste d'un personnage si bien portant ne donne point tout d'abord l'idée d'un martyr; mais il faut

tenir compte de la provenance, car ce plomb a bien l'air d'appartenir à l'Angleterre. Le saint, vu de face, a la tête couverte d'une mitre fort basse et nimbée. Des deux mains il tient une crosse dont la courbure atteint à peine sa poitrine, forme que nous ne retrouvons plus guère dans les monuments postérieurs au XIIe siècle. Son buste est recouvert d'un ornement à épaulières très-marquées, et qui se termine par des espèces de médaillons retombant vers les côtés sur des manches larges. Cette partie assez rare du costume épiscopal nous aurait causé quelque embarras, si le Révérend père Cahier ne nous avait dit qu'il avait constaté l'existence de cet insigne pour trois ou quatre siéges de la chrétienté, où ils sont tombés en désuétude. Mais, pour en faire comprendre l'emploi, il faudrait des planches et des détails qu'il se propose de publier dans une continuation des *Mélanges d'archéologie*.

Sur la tête du saint, près de l'ouverture du sachet, on aperçoit comme le couronnement d'une châsse, composé d'une corbeille dont les deux extrémités sont surmontées de la croix. Au milieu, est une petite construction à arcades dont le toit est fort élevé. Le tout ressemble passablement à un ancien coche d'eau.

Le sachet est entouré, en bas et sur les flancs, d'une plaque plane dont les angles sont garnis d'un pseudo-lis (l'un de ces ornements est brisé); la plaque est bordée de deux filets dont les intervalles sont hachés à angle droit; en dedans est placée une seconde bordure composée d'arcatures mal fermées et retombantes, dont la pointe est arrondie; enfin, deux anses s'attachant d'un côté au sachet, et de l'autre à la plaque qui l'enveloppe en partie, servent à suspendre ce petit monument.

Comment cet objet, que nous croyons d'origine anglaise, s'est-il rencontré à Paris parmi les restes de notre moyen âge? C'est une question que nous pourrions bien laisser indécise, mais à laquelle

il n'est pas mal aisé de proposer des solutions non dépourvues de probabilité. La Normandie et l'Anjou étaient en relations quotidiennes, jadis, avec l'Angleterre, et la renommée de saint Thomas Becket avait eu surtout un grand retentissement dans la France, qui lui avait prêté refuge durant son exil. On peut bien croire que des pèlerins français, ecclésiastiques ou laïques, rapportaient volontiers dans leur patrie un souvenir du despotisme des Plantagenets, qui avaient préludé de loin aux excès de pouvoir des Tudors. D'ailleurs, les souvenirs du duc Bedfort, de Talbot et de Jeanne d'Arc ne nous permettent pas d'oublier que les armées anglaises ont traversé l'Ile-de-France. Serait-ce un reste des garnisons anglaises contemporaines de la pucelle d'Orléans? A vrai dire, le style de cette enseigne rappelle plutôt le commencement du XIIIe siècle, que la guerre de Cent ans.

D'ailleurs, nous savons que quatre ans après la mort de saint Thomas Becket, la cathédrale de Cantorbéry (Christ-Church) ayant été ruinée par un incendie, toutes les nations catholiques voulurent contribuer à sa reconstruction. Ce fut l'occasion, pour le roi de France Louis VII, de faire un voyage en Angleterre au mois d'août 1179. Il prit le costume de pèlerin et, suivi de toute sa cour, du roi et de la reine d'Angleterre, il alla visiter le tombeau de saint Thomas. Il laissa au Trésor une coupe d'or, une pierre précieuse d'une valeur inestimable, qui s'appelait *la Régale de France*, et, de plus, dota le monastère d'une rente annuelle de cent muids de vin. La France fournit encore l'architecte, Guillaume de Sens, qui commença la reconstruction de la cathédrale, et dont l'influence explique fort bien certaines traces de l'ornementation de Sens dans la grande basilique anglaise.

Le révérend Thomas Hugo, dans le 38e volume de l'*Archæologia*,

a publié quelques pages intéressantes sur des enseignes de pèlerinages (*pilgrims' signs*) trouvées en Angleterre, particulièrement dans la Tamise. Il y signale, d'après plusieurs écrivains d'autrefois, la coutume de rapporter des *signacula*, *signa*, etc., et même de sachets en plomb (*pilgrim's pouches*, comme qui dirait : sachets de pèlerins), au retour d'un voyage de piété[1]. Mais tous les monuments gravés dans sa notice ont un caractère tellement vague, que dénués d'inscription comme ils le sont généralement, leur destination pouvait être attribuée à divers buts. Plusieurs bustes ou figurines d'évêques auront peut-être servi pour Cantorbéry; mais, amour-propre d'auteur à part, je n'y vois rien d'aussi net et de provenance aussi incontestable que la plupart de mes trouvailles. Celle-ci, en particulier, que je tiens pour anglaise, ne prête à aucun vague, si on la prend dans son ensemble, et surtout en tenant compte du revers que nous allons expliquer.

Notre sachet a été retiré de la Seine au pont de la Tournelle, en 1862.

1 Nous lui empruntons, à raison de l'opportunité toute particulière que nous offre l'article actuel, ce passage de Giraldus Cambrensis, précisément au sujet de pèlerins qui revenaient de Cantorbéry, et dont on devine le voyage d'après les *enseignes* qu'ils portent suspendues à leur cou : « Episcopus... videns ipsum intrantem... et socios suos cum signaculis beati Thomæ a collo suspensis... » Ne dirait-on pas qu'il s'agit de notre sachet, avec le buste et le martyre de saint Thomas Becket représentés sur les deux faces ?

Revers.—Sur la face postérieure du sachet, on a représenté le meurtre de saint Thomas Becket. On sait que ce prélat, après avoir été chancelier d'Angleterre sous Henri II, qui le considérait comme sa créature, devint archevêque de Cantorbéry. Dès lors, renonçant au luxe qu'il avait déployé précédemment et à la fréquentation de la cour, sauf pour l'exercice de son ministère, il s'opposa résolûment à la prépotence du roi sur l'Église. Chassé d'Angleterre, il fut reçu en grâce après quelques années, mais sans qu'il y eût de concession de part ni d'autre. Bientôt, Henri II, voyant que l'ar-

chevêque s'opposait à toutes ses entreprises sur les libertés ecclésiastiques, se laissa emporter à dire devant sa cour, qu'il était insupportable de voir un prêtre tenir seul contre sa puissance. Quelle que fût l'intention du roi, qui prétendit, plus tard, n'avoir pas voulu donner d'ordres, quatre chevaliers s'imaginèrent plaire au roi, en interprétant ces paroles comme un appel à leur loyauté. En conséquence, ils allèrent assassiner l'archevêque, qui, pressentant l'attentat dont il était menacé, se rendit près de l'autel où il reçut le coup de la mort.

Sur notre monument, le saint, debout et revêtu des ornements pontificaux, est abordé par quatre hommes armés, la tête couverte du casque conique à nasal et couverts de la longue cotte de mailles tombant jusqu'à mi-jambe. Ces guerriers, qui marchent à la suite l'un de l'autre, ont tous l'épée à la main. Le premier dirige la pointe de son arme vers le cou de l'archevêque; les autres appuient leur glaive contre leur épaule droite. Au-dessus, un ange (ce semble), recevant, peut-être, l'âme du saint, étend les bras vers la scène du martyre. La partie supérieure du sachet, où se trouve cet ange, est semée de nuages; elle est séparée de la partie inférieure par un trait courbe représentant probablement le ciel. La plaque qui enveloppe ce sachet n'est garnie, de ce côté, que d'une bordure extérieure décrite plus haut.

Ce sachet, comme plusieurs autres décrits dans ce volume, peut avoir servi à renfermer quelque relique rapportée du pèlerinage. Ces pochettes métalliques étaient sans doute fermées à leur sommet par une forte pression, après qu'on y avait introduit soit de l'eau d'une source voisine, soit quelque peu de terre extraite près du lieu saint, soit des parcelles d'étoffe (*brandea*) qui avaient touché aux reliques, soit de l'huile d'une lampe allumée devant l'autel du martyr.

SAINT MATHURIN DE LARCHANT.

J'avais communiqué, il y a deux ans, à M. Eugène Grésy, membre de la Société des antiquaires de France, les dessins des plombs de saint Mathurin de Larchant, sur lesquels il a publié une notice fort intéressante; aussi, en reproduisant le type, je ne crois pas pouvoir faire mieux que d'emprunter au travail d'un antiquaire s

consciencieux la description des plombs relatifs à ce pèlerinage :

« Cette enseigne, dans ses faces antérieures et postérieures, a la forme d'un double écu héraldique, l'encadrement est orné d'un double rang de perles; à la partie supérieure de la face principale, on lit cette légende en minuscules gothiques :

SAINT MATELIN DE LARCHENT.

« C'est le nom populaire du saint confesseur, représenté debout au centre de la composition, vêtu de la chasuble et la tête nimbée. Il élève une main vers le ciel et foule aux pieds une tête monstrueuse et cornue, pour symboliser la victoire qu'il a remportée sur l'Esprit des ténèbres, en guérissant miraculeusement Théodora, qui figure à genoux à sa droite, mais dont la tête n'existe plus. Au-dessus, l'on voyait probablement s'envoler un petit démon; malheureusement ce détail s'est perdu à cause de son extrême délicatesse. Du côté opposé, on voit agenouillé le père de la malade. L'empereur romain, père de la jeune fille, est fort peu reconnaissable à son costume, car la naïveté de l'imagier l'a affublé d'un pourpoint serré à la taille et de chausses collantes, lui mettant sur la tête, pour insigne de son rang suprême, une couronne ouverte fleurdelisée comme à un prince royal de la maison de France. Au-dessus, passe processionnellement la châsse sur laquelle est exposé le corps entier du saint paré de ses habits sacerdotaux ; elle est portée sur un brancard par deux pèlerins ou varlets vêtus de court, suivant la mode du temps. L'un des porteurs, qui n'était retenu au cadre de la composition que par de minces linéaments, a disparu; mais l'extrémité du brancard qui passait sur son épaule, adhère encore à l'encadrement et témoigne de la place qu'il occupait. Près du corps saint sont suspendues, comme *ex-voto*, deux paires de

ceps ou entraves, dont l'emploi était nécessaire pour contenir les fous furieux avant l'invention de la camisole de force. Les ceps, comme on le voit, se composaient d'une tringle en bois ou en fer rivée aux deux extrémités, et dans laquelle glissaient deux anneaux qu'on rapprochait à volonté pour serrer les pieds ou les mains du patient. En certains cas, ils servaient de pilori portatif, ainsi que le prouve une ordonnance de Charles VI, qui faisait « défense aux arbalestriers de Paris de jouer de l'argent sous peine du cept. » La procession de la châsse a lieu ici devant la porte d'une petite chapelle flanquée de deux tourelles, pour indiquer que là était ordinairement renfermé le corps du saint, et pour rappeler en même temps, peut-être, aux pèlerins qu'on ne montrait les reliques solennellement que quatre fois par an : le dimanche des Rameaux, à l'Ascension, le mardi après la Saint-Barnabé et le dimanche après la Saint-Denis. A l'entrée de cette chapelle sont disposés, en manière de trophées, deux faisceaux de lances dont la présence, ici, paraîtrait fort bizarre, si un poëte légendaire du XVe siècle[1] ne s'était chargé de nous en donner l'explication. Saint Mathurin, dit-il, n'avait consenti à se rendre à Rome qu'après avoir fait promettre aux ambassadeurs de l'empereur Maximien que, mort ou vif, il serait ramené à son pays natal; or, après trois ans de séjour et quantité de miracles opérés, le saint prêtre mourut dans la capitale du monde, et c'est pour satisfaire à la parole donnée que l'empereur

Le fist à Larchant conduire
Par des plus grands de son empire,
Comme par chevaliers barons,
Nobles gens de grands renoms,

[1] La *Vie et Légende de saint Mathurin de Larchant,* par Jean Le Bestre, prestre audit Larchant (l'an 1489).

Qui lui firent de grans courage.
Et en signe de leur voyage,
Quand furent à Larchant venus,
Les plus grands non pas les menus
Misdrent pour en avoir mémoire
Leurs armes qui y sont encores
Jusque au nombre de quatre vingtz,
Que pevent veoir plusieurs pèlerins
En son église en ung coffret ;
Afin que, si le cas souffret
Que l'empereur vousit scauoir
Si au neuer ont fait debvoir,
Leurs armes fussent tesmoignaige
Qu'avaient accompli le voyaige. »

Nous ne pensons pas, comme M. Grésy, qu'il faille voir dans l'angle de droite une tête abritée sous des ailes, et dans celui de gauche un bras sortant d'un nuage et un nimbe au-dessous. Nous soupçonnerions plutôt que, comme dans plusieurs autres monuments du moyen âge, on a voulu y représenter le soleil et la lune. Un grand nombre de types sigillographiques sont ainsi ornés.

Saint-Mathurin-de-Larchant est un village du Gâtinais, près de Nemours, et qui dépendait autrefois du chapitre de Notre-Dame de Paris.

Cette enseigne, qui me paraît être du XIVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1858.

SAINT MATHURIN DE LARCHANT.

VARIÉTÉ.

Saint Mathurin, debout, tenant un livre de la main gauche, et de la droite une espèce de trident, si ce n'est tout simplement sa main grossièrement représentée. Sous ses pieds, la tête grimaçante de Lucifer. De chaque côté du saint, deux personnages agenouillés, dont l'un nous semble être la princesse Théodora. Au-dessus de sa tête, le diable qui s'envole; il ne reste de la légende que ces mots :

S. MA. . . . ANT.

Revers du plomb précédent.—La Vierge, debout, coiffée d'une espèce de mitre ou de capuchon relevé ; elle porte sur son bras droit l'Enfant Jésus, et semble tenir, de la main gauche, un sceptre fleuri. Au pied de la Vierge, un personnage semble l'implorer.

L'association de ces deux enseignes sur un même plomb donne lieu de penser que le pèlerinage à saint Mathurin de Larchant, comme celui de saint Michel (voir ci-devant p. 74) se complétait communément par quelque visite à un sanctuaire voisin où la mère de Dieu était honorée.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

SAINT MATHURIN DE LARCHANT.

VARIÉTÉ.

Plaque terminée au sommet en forme de pyramide.

Dans le champ, et sous une arcature ogivale, saint Mathurin, debout, tenant un livre de la main gauche, et exorcisant de la main droite la princesse Théodora. Au-dessus de la princesse, un diable qui s'envole. A gauche du saint, un autre personnage agenouillé portant un cierge devant lui.

Au-dessus de la tête du saint, on lit la légende suivante :

S. MATELIM (*sic*).

D'un côté de la plaque, deux anneaux pour la fixer sur le costume, et qui avaient sûrement leurs correspondants en face.

Cette enseigne, de la fin du XVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT MATHURIN DE LARCHANT.

VARIÉTÉ.

Pour terminer cette série des plombs relatifs à saint Mathurin de Larchant, nous donnons, d'après la notice de M. Grésy, le fragment d'une enseigne trouvée sous le grand pont de Melun.

Dans le champ, la Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche, et un sceptre fleurdelisé de la main droite.

Revers.—Saint Mathurin tenant un livre de la main gauche, et de l'autre bénissant un personnage. Sous son bras gauche, un fragment de tête couronnée. Sur les rampants du fronton on lit, entre filets :

. . . S. MATELIN.

Cette répétition d'un saint Mathurin avec la sainte Vierge semble confirmer la supposition d'un double pèlerinage à peu de distance l'un de l'autre. Mais nous ne possédons aucun renseignement qui puisse garantir ce fait. Peut-être que la chapelle aura péri dans les dévastations exercées par les calvinistes en Gâtinais, vers 1567.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

Médaillon rond, à belière, découpé à jour.

Dans le champ, saint Maur debout, la tête nimbée, s'appuyant de la main droite sur une bêche, et de l'autre soutenant un livre. A sa gauche, sur un petit tertre, est agenouillé un personnage en habit court, qui semble l'implorer.

Cette figure est entourée d'une bordure portant la légende :

✠ · S · MOR · DES · FOSSES · S · MOR · . . .

Le tout est encadré dans une seconde bordure formée

d'arcatures à jour, reliées par des espèces de pommes de pin.

Ce plomb a été trouvé au petit pont Saint-Charles, en 1848; il me semble appartenir à la fin du XIVe siècle.

La présence du personnage placé à la gauche du saint s'expliquerait, peut-être, par le miracle de l'aveugle que raconte une ancienne *Vie des Saints*, ainsi qu'il suit :

« Sainct Maur, entrant dans l'église de sainct Maurice et des saincts martyrs thébéens ses compagnons, rencontra à la porte un aveugle qui fréquentait en cette église-là, il y avait onze ans, et demandait à Notre-Seigneur qu'il le fît voir par l'intercession de ses saincts et glorieux chevaliers, ce qu'il n'avait pu encore obtenir. Cet aveugle, nommé Linnus, oyant dire que Maur, un des disciples de sainct Benoît était là, il se prosterna à ses pieds, le suppliant par les saincts qui estaient en ce lieu, et par son père sainct Benoît, qu'il lui rendît la clarté et la vue à ses yeux. Maur fit le signe de la croix dessus; lors les yeux lui commencèrent à saigner, et il recouvra la vue, et le sainct lui dit que, pour remercier Dieu du bienfait qu'il avait reçu de sa main, il serait toute sa vie en cette église; ce qu'il fit, prenant les ordres. »

Saint-Maur-des-Fossés, sur la Marne, est distant de Vincennes de deux kilomètres. On y fonda, au VIe siècle, une abbaye qui s'appela d'abord Saint-Pierre-des-Fossés. Elle prit le nom de Saint-Maur au IXe siècle; lorsqu'on y abrita les reliques de ce saint, qui avaient été jusqu'alors conservées au monastère de Glanfeuil.

Nous avons dit, au commencement de cet article, que saint Maur figurait ici la main droite appuyée sur une bêche; il n'en faudrait pas conclure que cet instrument fût un attribut ordinaire du saint, mais il se pourrait bien qu'on eût voulu indiquer par là le travail manuel des ordres monastiques. Quant au livre, qui se

donne assez communément aux abbés, mais surtout aux fondateurs d'ordres religieux, il indiquerait particulièrement ici que saint Maur apporta en France la règle de saint Benoît. Les Italiens n'en conviennent pas, mais il ne s'agit pas précisément de critique historique en ce moment; la question se borne ici aux convictions populaires qui soutenaient chez nous la dévotion à saint Maur comme introducteur de la grande législation monastique du VIe siècle dans nos contrées. Cependant, à prendre même cette assertion comme sujet d'un débat scientifique, les bénédictins de Saint-Maur n'en eussent pas fait bon marché à leurs confrères du Mont-Cassin.

Pour nous, laissons les savants se chamailler sur les questions dont nous pouvons nous abstenir, et bornons-nous à constater les dévotions populaires d'après les monuments bien reconnaissables qui sont de notre ressort. C'est une tâche très-suffisante, et qui, réduite à ce terme, n'est pas toujours si facile que nous nous laissions aisément entraîner à l'envie d'encourir de nouveaux risques en l'outrepassant, lorsque la nécessité ne nous en est pas imposée par notre sujet.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Médaillon rond découpé à jour. Le saint, qui est debout, a la tête nimbée; il tient la crosse de la main droite et un livre de la main gauche; à sa droite, dans le champ, semblent placés une croix et un autre objet indéterminé; mais ce pourrait bien n'être qu'une bavure de la fonte, ou un appui ménagé aux détails trop découpés pour ne pas être exposés à se rompre, s'ils n'avaient pas eu de soutien qui les reliât à l'encadrement.

Cette représentation est entourée d'une bordure en saillie, garnie d'arcatures à sa partie extérieure. On lit, entre deux

filets, la légende suivante, dont quelques lettres sont à l'envers :

✠ S : MOR : DES : FOSEE (Foscé?) : S : MOR : DES :

Au revers, la bordure, qui est disposée comme celle du droit, porte en légende :

✠ AVE : MARIA : GRACIA : PLENA : DNS.
(Dominus tecum).

Un raméau est placé à la suite de cette inscription en manière de bout de ligne, pour combler l'espace.

Ce médaillon date du XVe siècle et a été trouvé au Pont-au-Change, en l'année 1862.

La légende du revers, en l'honneur de la très-sainte Vierge, confirmerait au besoin ce que nous disions d'une image de la Mère de Dieu associée à celles de saint Mathurin et de saint Michel; car, nous savons qu'à Saint-Maur-des-Fossés (comme à Tombelaine), on vénérait une ancienne statue de Notre-Dame, qui est maintenant conservée dans l'église paroissiale du village. M. le curé de Saint-Sulpice a publié un dessin de cette sculpture en bois parmi les pèlerinages du diocèse de Paris. Elle semble remonter au XIIe siècle, et avoir fait partie d'une sorte de calvaire, où sa tête penchée sur la main rappelait sans doute, d'après la mimique du moyen âge, la douleur profonde et la méditation de Notre-Dame sous la croix de Jésus-Christ.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Saint Maur, debout et la tête nimbée, tient sa crosse penchée à droite; à chacun de ses côtés, est agenouillé un petit personnage qui l'implore; au-dessus du personnage de gauche, sont placées deux croix, ou peut-être bien deux béquilles suspendues en *ex-voto*. Sur la tête du saint, est inscrite la légende suivante :

S. MOR DES FOSC...

La plaque se termine en haut par un portail à ouverture trilobée, ouvert d'un trèfle, et dont la partie supérieure ornée de crochets surmonte le tout. Un anneau est percé à la partie basse droite de cette plaque, et donne lieu de penser qu'il devait y en avoir d'autres en face et au sommet.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1860.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Plaque en forme de carré, dont la partie supérieure s'exhausse en pignon. Saint Maur, debout, la tête couverte d'une calotte conique (plutôt que d'une mitre), tient un livre de la main droite et une crosse de la gauche. A sa droite, est agenouillé un personnage joignant les mains et contre l'épaule droite duquel est appuyé un bâton ; au-dessus de sa tête est placée une de ces petites béquilles à quatre jambages opposés deux à deux, dont se servent les culs-de-jatte. Une arcade trilobée, dont les points d'intersection sont ornés de trèfles, est figurée au-dessus de la représentation. La partie pignonnée de la plaque, qui est garnie de trèfles et flanquée de deux clochetons, porte, entre deux filets, et avec des S retournées, la légende ci-après :

✠ S : MOR : DES : FOCES.

Cette plaque est garnie de quatre anneaux ; elle est du XVe siècle et a été trouvée au pont Notre-Dame en 1861.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Personnage debout, vu de face, tenant de la main droite un livre ouvert, et de la gauche une crosse dont la courbure se tourne vers l'abbé (en dedans, comme on dit). La tête, plutôt encapuchonnée que nimbée. A droite du saint, est agenouillé un autre personnage, au-dessus duquel se trouvent deux croix. L'indication grossière d'un portail ouvert en ogive, surmonté d'un trèfle et orné de crochets, est tracée au-dessus de cette représentation. La légende qui suit commence au-dessus de la tête de saint Maur, et se continue le long de la crosse, avec quelques lettres déformées :

S. MOR DES FOCES.

Cette enseigne, un peu fruste, nous paraît appartenir au commencement du XVe siècle, et a été trouvée au Pont-au-Change, en l'année 1862.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Plaque fragmentée, de forme semblable aux précédentes. Saint Maur, debout, la tête coiffée d'un couvre-chef assez peu reconnaissable, ou tout simplement avec la tonsure monastique, et nimbée, tient un livre de la main droite, et de la gauche sa crosse tournée en dedans. A sa droite, est agenouillé un personnage que surmonte une croix au pied long (si c'est bien une croix). La légende commence au-dessus de la tête du saint, se continue à gauche, et se peut lire ainsi :

✠ S. MOR :_DES : FOCE (s)

Cette plaque, qui date de la fin du XVe siècle, a été trouvée au au pont de l'Archevêché, en 1862.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Plaque en carré allongé, garnie des quatre côtés d'un appendice en demi-cercle renfermant un nœud en forme de trèfle, et bordé d'un double filet dont l'intervalle est haché. Les appendices latéraux sont en outre flanqués d'un annelet renfermant un point. Des anneaux placés aux angles du carré, et dont un seul existe encore, servaient à fixer cette enseigne sur les vêtements des pèlerins. Dans le centre du carré, se voit la figure de saint Maur, debout, tenant de la main droite une crosse tournée en dedans, et de la gauche un livre ouvert. Des traces d'un petit personnage en posture de suppliant existent à sa gauche. Autour du carré, dans un double filet, court la légende suivante :

✠ SAINT : MOR : DES : FOSSEZ.

Ce plomb date de la fin du XVe siècle et a été trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Plaque de même disposition que la précédente, sauf que la crosse est tournée en dehors. Les appendices latéraux renferment chacun une étoile à six rais, qui semble inspirée par cette représentation du soleil et de la lune que je rappelais à propos de saint Mathurin.

Dans le champ, saint Maur tient une crosse de la main gauche (la volute en dehors) et un livre de la main droite.

La légende, qui se pourtourne, est à peu près illisible, à force de lettres retournées, renversées ou déformées; on y distingue cependant le nom du saint.

Ce plomb est de la fin du XVe siècle; il a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT MAUR DES FOSSÉS.

VARIÉTÉ.

Plaque assez semblable aux deux précédentes; toutefois, l'appendice supérieur est pyramidal et orné de quatre gros points au sommet.

Dans le champ, saint Maur tient de la main gauche une crosse tournée en dedans, et de la main droite un livre. Entre filets, et dans le cadre qui contourne le carré central, on lit la légende suivante :

✠ SIGNUM SANCTI MAURI FOSSATENSIS.

Ce plomb, de la fin du XVe siècle, a été trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

Enseigne carrée, dont le sommet se termine en forme de pyramide. Dans le champ, saint Faron, évêque de Meaux, debout et revêtu de ses habits pontificaux, la tête mitrée et nimbée, tient de la main gauche sa crosse penchée à sénestre; et lève sa main droite sur une femme qui, debout et tenant une quenouille sous son bras droit, semble énumérer son intervention, en lui alléguant divers motifs qu'elle paraît compter sur ses doigts, pour mieux le convaincre.

A la gauche du saint se trouve un personnage debout, la tête encapuchonnée et nimbée, tenant un livre de la main gauche, et

s'appuyant de la droite sur le manche d'une bêche. La légende qui borde le côté droit de notre enseigne se lit comme suit :

S. FIACRE HOVPDEE : FARON.

Le mot *houpdee* ne serait-il pas le vieux nom traditionnel de la femme désignée dans la légende populaire de Brie sous l'appellation de *Baguenaude, Bacnaude* ou *Becnaude* (comme qui dirait : femme de passe-temps, ou fille de joie, ou peut-être bavarde tout simplement)? C'est cette femme qui, ayant été témoin de la chute des arbres, dès que saint Fiacre les touchait de sa bêche, s'empressa d'aller l'accuser de magie devant saint Faron. Selon d'autres, son antipathie contre le saint serait venue de ce que, à la façon de tous les moines irlandais, il ne souffrait aucune femme dans l'enceinte de son ermitage.

C'était un des sujets représentés dans les ouvrages d'orfévrerie dont Louis XI fit décorer la châsse de saint Fiacre. Nous allons rapporter, d'après l'*Histoire de l'église de Meaux*, tome Ier, le miracle qui explique la présence de la *Baguenaude* dans nos enseignes :

« Saint Fiacre se trouvait fort à l'étroit dans sa solitude, en sorte que dans certains temps où les hôtes lui survenaient en plus grand nombre que de coutume, il ne pouvait ni les nourrir ni les loger tous. Saint Faron, évêque de Meaux, à qui il fit part de sa peine, lui accorda dans la forêt voisine tout le terrain qu'il pourrait défricher et environner d'un fossé en vingt-quatre heures. Sur cette parole, le saint part : il trace sur la terre avec sa bêche l'enceinte qu'il se propose de joindre à son ermitage. A mesure qu'il avance, les arbres tombent de part et d'autre, et le fossé se creuse de lui-même. Il voit là, par hasard, une femme à qui le menu

peuple a donné le nom de *Becnaude*, mot injurieux qui est encore en usage dans quelques provinces de France. Étonnée de ce prodige dont elle ne connaissait pas la cause, elle courut accuser le saint de magie et de sortilége devant saint Faron, qui retournait à Meaux. Le saint évêque revient aussitôt sur ses pas pour informer sur ce qu'il en était : Fiacre, livré à la tristesse, abandonna l'ouvrage et s'assit sur une pierre qui se trouvait auprès de lui : la pierre s'amollit comme la cire et reçoit l'empreinte de son corps. Ce second miracle, auquel il ne ne s'attendait pas lui-même, fait éclater son innocence. Saint Faron glorifie le Seigneur, et l'injuste accusatrice est confondue. »

Suivant la tradition populaire, encore vivante aujourd'hui, saint Faron aurait répondu à cette femme : « Benaude, file ta quenouille, » pour lui faire entendre qu'elle ne devait point se mêler de juger les œuvres de Dieu. C'est un reste de souvenir de l'ancienne légende, et nous présumons que ce fait devait être rapporté dans les mystères du moyen âge où l'on représentait la vie de saint Fiacre.

Quoi qu'il en soit, la Baguenaude (ou Becnaude) figure ici constamment dans les enseignes de saint Fiacre. C'est ce saint qui me paraît, en effet, être le principal objet de ces plombs où nous le verrons représenté. Le rôle dominant que semble d'abord y jouer saint Faron tient à sa dignité d'évêque, qui en fit le juge et le garant de la sainteté du pieux ermite. Le fait est que la dévotion du peuple envers le solitaire irlandais a tout à fait prévalu sur la mémoire du grand évêque de Meaux qui l'avait accueilli dans son diocèse. Aussi peut-on voir que généralement ici le nom de saint Fiacre est placé en première ligne, comme étant bien décidément le trait saillant qui intéressait les pèlerins (c'est-à-dire les pratiques du marchand d'*enseignes*).

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, saint Faron, la tête mitrée et nimbée, à sa gauche saint Fiacre, couvert d'un capuchon, et à sa droite la Becnaude, paraissant agenouillée, mais dont on voit que le visage n'a pas été traité *con amore* par l'artiste.

On lit, assez distinctement et sous les pieds des personnages, au côté droit de la plaque, les mots :

S. FIACRE HOPDEE. S. FARO.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change en l'année 1858.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Même composition que les précédentes, à la seule différence que saint Fiacre a la tête nimbée. La femme a encore l'air d'insister sur sa délation, en comptant sur ses doigts les griefs qu'elle veut faire adopter par l'évêque. Ceux qui ont observé attentivement les miniatures du moyen âge n'auront pas manqué de remarquer que ce geste y est habituellement donné aux gens qui parlent au public.

Légende :

S : FIACRE : HOPDEE : S : FARON.

Ce plomb date du XVe siècle et a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1850.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Ici, comme dans plusieurs autres plombs, le capuchon relevé qui entoure le visage du saint ermite pourrait faire penser d'abord qu'on a sous les yeux une tête de femme.

Légende :

S. FIACRE HOVPDEE FARON.

Des anneaux, dont trois subsistent encore, étaient placés aux angles du carré principal de la plaque pour la fixer au costume.

Ce plomb est du XVe siècle et a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1852.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Bien peu de changements, soit dans la mise en scène, soit dans les détails des costumes. Probablement que le type une fois adopté avait parfaitement répondu à l'attente générale, qui eût été dépaysée par l'altération du petit tableau dont elle avait pris l'habitude.

Même légende que précédement.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en l'année 1852.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, saint Faron, la tête mitrée, tient de la main gauche une crosse penchée à sénestre.

Saint Fiacre, la tête encapuchonnée et toujours davantage avec un air de femme en bonnet ou voilée, mais sans nimbe, appuie sa main droite sur une bêche. A la droite de l'évêque, la Becnaude, assise et gesticulant avec une grande intention de persuader son interlocuteur. Au-dessus de sa tête, un arbuste.

La légende, placé à gauche du saint, se lit ainsi :

. . . IACRE : S FARON HOVDEE.

Ce plomb, de la fin XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en l'année 1860.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Même composition. Variété seulement dans les costumes. Faisons observer que la bêche à manche, surmontée d'une petite traverse horizontale, se montre constamment dans ces plombs, quoique cette forme de l'outil ait eu beaucoup de peine à s'introduire de nos jours dans certaines provinces. En outre, le fer de la bêche prend ordinairement ici la forme triangulaire, autre amélioration que bien des terrassiers repoussaient il y a peu d'années, la traitant d'innovation suspecte.

Légende :

✠ S · FIACRE · S · FARON HOVDEE.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Enseigne fragmentée ; l'évêque n'y bénit plus à la manière épiscopale (si tant est qu'il bénisse). La crosse de saint Faron est tournée en dedans, comme on dit.

La légende se lit comme ci-après :

✠ S. FIACRE : S FARON. . OV (pdee).

Cette enseigne date du XVe siècle et a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1858.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Même composition; toujours la Becnaude comptant sur ses doigts les griefs qu'elle apporte contre le saint ermite.

On reconnaît ces restes de légende :

. .ACRE . . PDEE FARO.

Cette enseigne, du XVe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1860.

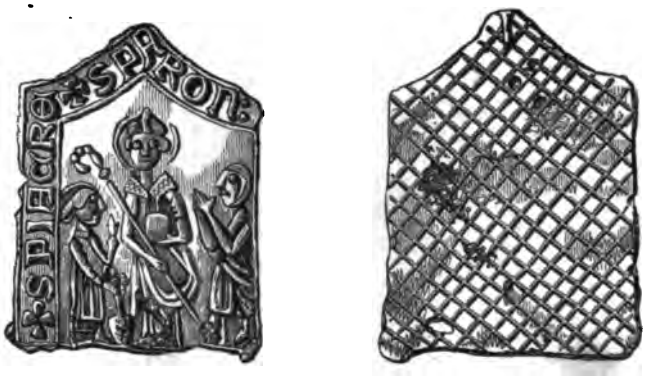

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Dans le champ, saint Faron, la tête mitrée et nimbée, tient de la main droite sa crosse penchée du côté droit, et de l'autre main un livre à dextre. Sous la volute de la crosse, saint Fiacre tenant de la main droite sa bêche. A sénestre, la Becnaude, les mains jointes, ou faisant l'énumération des preuves à la charge de l'accusé.

Légende :

✠ S. FIACRE ✠ S. FARON.

Revers.—Un treillis.

Parmi les enseignes qui vont suivre, nous ne retrouvons plus le nom de *Houpdee.*

Cette enseigne est du XVe siècle, et a été trouvée au pont Saint-Michel, en 1855.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Au centre, saint Faron, la tête mitrée et nimbée, tenant de la main droite sa crosse presque verticale, et de la gauche un livre. A la droite du saint, la Becnaude; à gauche, saint Fiacre, la tête encapuchonnée, s'appuie des deux mains sur une bêche, et détourne le visage comme s'il ne prenait aucune part à l'entretien; devant lui, à hauteur de tête, un arbuste qu'il semble déraciner. Je serais porté à croire qu'on a voulu réunir ici le travail de l'ermite et la délation de la femme.

La légende suivante, entre filets, contourne la plaque :

HOC : EST : SIGILLUM : S (anc) TI : FIACR (ii).

Cette plaque, de la fin du XVe siècle, a été trouvée dans la Seine, au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Plaque en carré long dont la partie supérieure est redressée en forme de pignon sommé d'une fleur de lis; le pignon est orné de crochets.

Même composition; mais la Becnaude ne porte plus seulement sa quenouille; elle file et garnit son fuseau.

Légende :

S. . . IACRE ✠ S. FARON DE (Meaux?)

Saint-Fiacre, village de l'ancienne province de l'Ile-de-France, fait partie aujourd'hui du département de Seine-et-Marne, dans le diocèse de Meaux.

Cette enseigne date de la fin du XVe siècle, et a été trouvée au Pont-au-Change, en 1856.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Même composition. Mais l'ermite a l'air de repousser les accusations dont on le charge, et la Becnaude, peut-être par calembour sur son nom, a *un pied de nez*, comme on dit, pour la consolation des bonnes âmes qui s'intéressent au saint. On a déjà pu voir cette espiéglerie, page 129.

Légende, quelque peu embrouillée :

✠ S. FARON : S. FIACRE :

Un des coins de cette plaque a un anneau qui fait aisément voir que deux ou trois autres existaient primitivement.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

La principale variante dans ce plomb est la disposition nouvelle des personnages. La Becnaude se rapproche de l'évêque et paraît le presser vivement. Saint Fiacre est derrière la femme et tient une bêche à double traverse horizontale. Nous n'avons jamais rencontré ailleurs ce détail, que l'on peut expliquer si l'on veut.

Plusieurs lettres de la légende sont tracées à l'envers; mais on y reconnaît facilement l'intention d'écrire :

S. FIACRFE S. FAR. . .

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé, en 1858, au pont Notre-Dame.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Même composition que dans les plombs précédents; mais exécution bien inférieure, et point de nimbes.

Aux quatre extrémités sont des anneaux destinés à fixer l'enseigne sur les vêtements. La coiffure de saint Fiacre et celle de la Becnaude s'expliqueront très-facilement par la maladresse de l'artiste.

Légende :

✠ · S. FIACRE : S. FARON ·

Ce plomb date du XVe siècle, et a été trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ DES PLOMBS PRÉCÉDENTS.

Pas plus de nimbes que tout à l'heure, et leur absence se pourra remarquer sur d'autres enseignes encore. Il ne serait pas courtois de quereller un artiste aussi malhabile, en critiquant divers détails d'exécution.

La légende porte les mots suivants :

✠ S · FIACRE · S · FARON.

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Légende fruste et tracée maladroitement; mais on y reconnaît les noms des deux saints, et toute la mise en scène qui nous a déjà passé sous les yeux. On n'aura pas besoin que nous fassions remarquer la similitude de ce plomb avec celui de la page 142.

Ce plomb date du XVe siècle, et a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1861.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Fragment d'une enseigne. Le saint ermite n'y est plus, et peut-être y était-il; mais par compensation sa présence est seule constatée dans la légende :

: BEAVTI (*sic*) : FIACR. . .

La Becnaude est ici coiffée de la toque à mentonnière qui caractérise les belles dames du XIIIe siècle. C'était peut-être la même coiffure que voulait retracer le plomb précédent; mais dans un autre on a pu remarquer la toque sans mentonnière.

XVe siècle.

Trouvé, en 1862, au pont Notre-Dame.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

La crosse de l'évêque se termine par deux épanouissements fleuris que je ne saurais expliquer.

Légende illisible, sauf S : FAR. . .; mais en prêtant un peu à la lettre, on nous accorderait qu'il y a les traces de HOUPDEE sur la bande verticale derrière la femme.

XVIe siècle.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

SAINT FIACRE ET SAINT FARON.

VARIÉTÉ.

Fragment qui me paraît aussi de la fin du XVe siècle.

Trouvé, en 1862, au Pont-au-Change.

Il ne faut pas s'étonner de voir que les enseignes de pèlerinage de saint Fiacre aient fourni une moisson plus ample qu'aucune autre. Les Parisiens se rendaient en grand nombre à Saint-Fiacre, en Brie, et la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, y alla en personne demander la naissance d'un fils.

Le lieu si longtemps célébré parmi les fidèles est situé à quelque dix kilomètres de Meaux et à quarante-six de Paris, à l'entrée de la Brie française. On prétend que les carrosses de louage, aujourd'hui nommés *fiacres*, n'ont été ainsi appelés que parce qu'ils furent d'abord destinés à voiturer jusqu'à Saint-Fiacre-de-Brie la

foule des Parisiens qui avaient dévotion d'en faire le pèlerinage, mais qui ne pouvaient y aller à pied Ménage n'est pas de cet avis ; il raconte, comme témoin oculaire, que ces carrosses ont été ainsi nommés à cause de l'image du solitaire qui servait d'enseigne à un certain logis de la rue Saint-Antoine, où l'on a premièrement loué ces sortes de voitures.

Pour accorder ces deux sentiments qui ne diffèrent pas de beaucoup, on peut supposer que le maître de l'image de saint Fiacre n'avait cette enseigne que parce que ses carrosses furent surtout destinés, dans le principe, à faire le pèlerinage de Saint-Fiacre; mais, que, dans la suite, il les loua pour faire le service dans les rues mêmes de Paris.

La rue Saint-Antoine, où était situé le logis de ce loueur de voitures, est précisément le chemin qu'il faut tenir pour aller de Paris à Saint-Fiacre. M. l'abbé Denis, chanoine honoraire de Meaux, veut bien m'avertir, qu'outre Saint-Fiacre-en-Brie, la dévotion populaire en France avait fait consacrer à l'ermite irlandais une douzaine de pèlerinages moins célèbres, mais assez fréquentés encore au XVIIIe siècle.

Les Parisiens moins ingambes ou moins garnis d'argent, satisfaisaient à leur piété en se rendant au village de Besons, près d'Argenteuil, où la foire en conserve encore les vestiges. Elle commence le dimanche qui suit la Saint-Fiacre, et s'ouvre par l'office du saint. Lebeuf (p. 489) témoigne que l'église parisienne de saint Josse avait saint Fiacre pour copatron; et qu'on y honorait une vertèbre du saint, donnée par le chapitre de Meaux à la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. On comprendra donc que nos enseignes aient pu trouver de nombreux débouchés qui assuraient un grand débit à leur fabrication. Nous avons vu nous-même, dans notre enfance, la fête de saint Fiacre célébrée

fort solennellement, le 30 août, à l'église Saint-Sulpice, lorsque les constructions récentes n'avaient pas encore éloigné les nombreux jardiniers domiciliés sur le territoire de cette paroisse. Le terrain qu'ils occupaient était situé entre la rue de Fleurus et le boulevard de Montparnasse. La bêche de saint Fiacre avait fait choisir ce saint pour patron des jardiniers, comme le marteau de saint Éloi en avait fait le patron de tous les métiers qui emploient cet outil dans le travail des métaux (orfévres, maréchaux, couteliers, taillandiers).

Rien, comme on le voit, dans nos enseignes, ne fait allusion à l'origine royale du saint, où à la députation qui lui aurait été adressée pour qu'il vînt prendre la couronne à la mort de son frère. Aucun de nos plombs, non plus, ne laisse supposer qu'on ait pris au sérieux l'idée de lui faire creuser la terre avec un simple bâton pour tout outil.

SAINT ÉLOI.

Plaque de plomb carrée. Saint Éloi, assis, forgeant sur une enclume. Il semble accepter de la main gauche une bougie roulée, que vient lui offrir un personnage debout devant lui. Derrière ce client ou pèlerin, un cheval sellé et bridé; au-dessus de l'animal, un ange grossièrement ailé paraît encenser saint Éloi. Dans la partie supérieure de la plaque, on lit l'inscription suivante :

SIGNU. SCI ELIGII.

Aux extrémités basses de la plaque, deux anneaux percés pour fixer l'enseigne au costume sont complétés par une ouverture au sommet, dont le contour paraît figurer un fer de cheval.

Ce plomb, de la fin du XIIIe siècle, a été trouvé au pont Saint-Michel, en 1850.

On sait que saint Éloi était invoqué pour les chevaux. Ce n'était pas seulement comme patron des maréchaux, et partant des vétérinaires. Des traits de sa vie avaient donné lieu de l'implorer à ce sujet. Aussi une des proses récitées le jour de sa fête, et qui se retrouve dans l'ancien missel d'Amiens, dit :

[1] Qui non negas opem brutis,
Auge nobis spem salutis.

Nous en prendrons l'occasion de rappeler une singularité apocryphe qui a son intérêt, et qui peut bien n'avoir pas été étrangère à l'auteur de quelques-uns de nos plombs.

Ce fragment d'un vitrail allemand a été publié dans les planches d'étude jointes aux *Vitraux de Bourges*, par les révérends pères

[1] « Toi qui ne refuses pas ton secours aux bêtes,
Augmente en nous l'espoir du salut. »

Arthur Martin et Charles Cahier ; je l'ai dessiné d'après cet ouvrage pour mieux expliquer une légende qui se trouve rarement représentée dans les monuments français.

Un tableau du musée Campana (n° 33) représente évidemment la même scène, mais le Catalogue ne l'explique pas comme je crois devoir le faire. On veut y voir un miracle du saint, et je pense qu'il n'en est rien. Mais, comme la légende populaire, relative à ce fait, ne paraît pas être d'origine française, il importe de l'exposer telle qu'on la racontait jadis dans certains ateliers. Voici donc ce que les maréchaux-ferrants avaient imaginé pour s'attribuer saint Éloi au détriment des orfévres :

Saint Éloi, maréchal-ferrant (par hypothèse), se serait laissé prendre d'amour-propre au point d'écrire sur l'enseigne de son atelier

ÉLOI, MAÎTRE SUR MAÎTRE, MAÎTRE SUR DIEU .

De quoi on aurait été assez mécontent dans le ciel, si n'était que Notre-Seigneur fit observer qu'il ne fallait pas désespérer du pécheur et qu'on trouverait moyen de le ramener. Là-dessus, Jésus-Christ se serait présenté à saint Éloi, sous l'habit de compagnon faisant son tour d'Europe. Questionné par le maître sur ce qu'il pouvait avoir appris en fait de secrets de métiers dans ses voyages, le compagnon répondit qu'il pouvait se passer du *travail* pour ferrer les chevaux les plus fringants, et, l'occasion venue, il coupa le jarret d'un cheval pour ferrer le pied à son aise, sans être exposé aux bonds de l'animal. Puis, il rétablit la jambe dans son premier état. Or, un jour que l'ouvrier étranger était absent, saint Georges, dit-on, vint, sous la figure d'un page, demander qu'on ferrât sa monture fort peu endurante, il en avertissait le maître.

Éloi crut n'avoir qu'à imiter l'ouvrier nouveau venu. Couper la jambe était chose facile, mais la remettre devint une difficulté, et maître Éloi se trouva arrêté dans cet endroit de la recette. Comme il était fort en peine de répondre aux plaintes du page, qui ne s'arrangeait pas de cette expérience, le compagnon étranger rentra précisément sur ces entrefaites, et trouva le maître dans un grand embarras. Éloi ayant eu recours à lui pour savoir comment terminer sa cure, l'ouvrier, après avoir remis lui-même le pied, lui montra son enseigne. Éloi, disposé ainsi à convenir de ses torts, avoua qu'il pouvait bien y avoir plus habile que lui, surtout si Dieu s'en mêlait. On lui fit voir que c'était le cas. Il descendit donc son écriteau, et, selon les maréchaux-ferrants, cet événement aurait été la cause de sa conversion.

D'après cette donnée, il est facile d'expliquer la peinture sur verre, sauf qu'on y représente Éloi en costume épiscopal et la tête nimbée, pour indiquer ce qu'il devint plus tard.

Cependant, quoique nous ayons voulu rejeter sur les nations étrangères ce qu'il y a de baroque dans cette légende apocryphe de saint Éloi, il nous faut bien convenir qu'elle s'était fait jour en France. Les traces que nous en rencontrons, montrent qu'elle s'était altérée en passant chez nous, mais enfin voici ce que nous lisons dans Sauval, tome III, page 37 :

« Il n'y a pas bien longtemps qu'à la Madeleine du Roule se voyait un saint Éloi placé dans une niche, en habit pontifical, sa mitre en tête, ferrant un cheval, et cela sans se baisser, ainsi que les autres maréchaux, ni lui faire tenir le pied, mais assis dans un fauteuil, une enclume auprès de lui, et un cheval qui n'avait que trois pieds, parce qu'il lui en avait coupé un qu'il tenait et y attachait un fer avec son marteau, car les maréchaux veulent à toute force que saint Éloi ait été maréchal, ce qui est cause qu'ils l'ont

pris pour leur patron, aussi bien que tous les autres gens de marteau, et disent enfin que quand il voulait ferrer un cheval, d'abord il lui coupait le pied, mais sans lui faire de mal, ni même qu'il saignât; puis l'ayant ferré à la main sur son enclume, il le lui remettait, et pour lors le cheval marchait comme auparavant; et quoique cette belle représentation ait été ôtée, on la voit encore dans les anciens sceaux de cet hôpital, et peut-être dans celui dont ils se servent à présent. »

Pour ce qui est de la bougie roulée, Saint-Foix, page 51 du 5e volume de ses *Essais historiques sur Paris*, publiés en 1767, dit, d'après l'auteur de l'*Histoire de Paris*, que, pendant la captivité du roi Jean, en 1355, le prévôt des marchands et les échevins présentèrent à l'église Notre-Dame une bougie (apparemment roulée), aussi longue que le tour de l'enceinte de Paris. Ce don, qui se renouvelait chaque année, fut suspendu pendant les guerres de la Ligue, environ vingt-cinq ou trente ans. En 1605, Miron, prévôt des marchands, donna, en place de la bougie, dont la mesure peut sembler à peine croyable, une lampe d'argent qui brûlait nuit et jour devant l'autel de la Vierge. De pareilles bougies roulées sont indiquées fréquemment parmi les *ex-voto*, depuis le VIIe siècle jusqu'au XVe. Cependant divers faits montrent que cette pratique était tout à fait dans l'esprit du temps. On peut consulter à ce sujet les *Mélanges d'archéologie*, du R. père Cahier (*Mémoire sur la Couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle*, tome III, page 9, n° 4) [1]. J'en emprunterai aussi un exemple à la cuve baptismale de l'église Sainte-Croix de Provins, que l'habile et consciencieux artiste, M. Fichot, a publié dans ses *Monuments de Seine-et-Marne*, et dont il a bien

1 Voir le *Dictionnaire iconographique* des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. 2 volumes in-8o, publiés par M. Guenebault.

voulu nous communiquer le dessin que l'on voit ci-dessous. Cette figure et les nôtres s'expliquent mutuellement, de façon à ne laisser aucun doute; et d'autres s'en éclairciront désormais.

Un des anciens vitraux de l'abbaye de Saint-Denis, publiés par Montfaucon dans sa *Monarchie française*, reproduit une scène de ce genre. On y voit une statue de saint Louis, à qui deux personnages offrent une bougie roulée. Ces vitraux sont aussi reproduits dans l'*Univers pittoresque* de M. Didot.

Nous ne voulons pas dire cependant que tous les cierges offerts en *ex-voto* fussent des bougies roulées comme celles que nous montrent nos plombs. Pour n'induire personne en erreur, nous conviendrons que certains actes mentionnent clairement de vrais cierges d'une dimension monstrueuse. Ce que nous avons constaté,

demeure établi ; mais, pour ne pas exclure tout ce qui ne se range point dans les formes constatées ici, citons une indication donnée par Sauval : « Parmi les miracles de sainte Geneviève, je trouve qu'un aveugle nommé Magnard offrit à la patronne de Paris deux cierges qui étaient aussi pesants que lui. » Mais cela dit, pour ne pas donner une portée exagérée à nos citations, revenons à ce que nous font connaître nos *enseignes*.

SAINT ÉLOI.

Saint Éloi forgeant sur une enclume ; il reçoit de la main gauche une bougie roulée que vient de lui offrir un personnage debout devant lui. A côté du personnage est un cheval.

Dans la partie supérieure de la plaque, le mot :

ELIGIUS.

Il se peut que le coin entamé, sur la tête du client, ait eu autrefois un S ou SCS (sanctus).

Ce plomb, de la fin du XIIIe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1849.

SAINT ÉLOI.

Variété, d'un travail barbare, mais toujours exécutée d'après les données précédentes.

Saint Éloi assis sur un siége antique, la tête couronnée, tient d'une main son marteau, dont la masse est bien menaçante pour une si maigre enclume, et de l'autre la bougie roulée que lui présente un personnage, la tête couverte d'une coiffure bizarre. Devant ce dernier, un cheval bridé.

Au-dessus des personnages, la légende suivante entre double filet :

SCS ELIGIUS.

Ce plomb, du commencement du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Variété moins étrange que la précédente, mais marquée encore d'un cachet de maladresse hardie qui n'est pas pire, après tout, que bien des monnaies du moyen âge.

Saint Éloi, assis, tient de la main gauche un fer à cheval appuyé sur une enclume, et de la main droite un marteau.

Au pied de l'enclume un petit cheval, et au-dessus un personnage tenant la bougie roulée. Nous retrouverons bientôt (page 161) un cheval presque aussi petit, mais qui s'approche de l'enclume en tournant ses oreilles vers le saint, comme s'il comptait sur lui.

Au-dessus, la légende ci-après :

S. ELIGIVS.

Ce plomb, du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINT ÉLOI.

Plaque dont l'extrémité supérieure est en forme de fronton. A gauche, saint Éloi, en costume épiscopal, tient de la main gauche sa crosse, dont la volute est tournée en dedans. De la main droite, il semble bénir un personnage agenouillé qui lui présente la bougie roulée, et dont les membres sont tracés de la manière la plus primitive. Derrière ce personnage, la tête d'un cheval. Au centre, une enclume peut-être, ou son *tas* (comme on appelle le bloc de bois qui la soutient), supportant un calice.

Au-dessus, la légende écrite (ou plutôt fondue) de droite à gauche :

SIGNV SCI ELIGII.

Ce plomb, du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Même composition que la précédente, où le costume du saint et son calice nous avaient déjà fait douter qu'il fallût voir une enclume près de lui. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce sujet (page 162).

Légende encore plus embrouillée que la précédente, mais dans laquelle pourtant, avec un peu de bonne volonté, l'on reconnaîtra l'intention d'écrire :

SIGNV SCI ELI. . .

Ce plomb, du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Le saint forge un fer à cheval. Du reste, toujours le motif que nous avons vu dominer jusqu'à présent.

L'objet que tient le pèlerin nous paraît une sorte de compromis entre le cierge proprement dit et la même bougie roulée que nous avons vue dans les enseignes précédentes. Ici, selon nous, c'est une véritable torche (*intorticia*, comme parlait le moyen âge), c'est-à-dire une tige formée par la torsion de quatre bougies filées qui brûlent à la fois. Je ne puis réussir à y voir un serpent, comme l'a voulu certain archéologue mal inspiré, ce me semble, par son imagination.

Au sommet de la plaque et au-dessus de la légende, se trouve un fer à cheval, ainsi que nous l'avons déjà observé dans la première plaque du même saint (page 150).

Légende (en vieux français) :

S. ELOVIS.

Ce plomb, de la fin du XIVe siècle, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Variété, mais dans une situation inverse, comme nous l'avons déjà vu deux fois. Le pèlerin présente des deux mains sa bougie roulée. L'enclume est bien menue pour un atelier de forgeron, mais nous avons eu pis que cela dans la plaque de la page 158.

SAINT ÉLOI.

Sachet de forme ronde, dont le cou est garni de deux anneaux; la panse montre saint Éloi, assis, forgeant sur une enclume posée devant lui; en face, un personnage debout tient élevée une bougie roulée. Cette représentation est entourée de trois filets, dont les interstices sont hachés en sens opposé.

Revers.—Le saint debout, la mitre en tête, tient sa crosse de la main gauche; devant lui, un homme que suit son cheval, dont on ne voit que la tête.

Bordure comme sur l'autre côté.

Ce sachet, de la fin du XIVe siècle, a été trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Saint Éloi debout, revêtu des ornements pontificaux ; de la main gauche, il tient sa crosse ; de la droite, il bénit un personnage debout, qui élève des deux mains une bougie roulée et devant lequel se croisent deux béquilles. Entre les deux personnages est placée une sorte de crédence sur laquelle est un calice surmonté de sa patène.

Au-dessus des personnages, on peut apercevoir, en caractères renversés, mais non plus en mots écrits (ou obtenus), de droite à gauche, comme on l'a vu antérieurement :

✠ ELIGIVS.

S'il fallait voir au centre une enclume, ou un *tas* supportant le calice, ce serait la première fois que ces petits monuments repré-

senteraient sans incertitude le saint comme orfévre. Mais la grossièreté de presque toutes ces enseignes semble exclure l'intervention de l'orfévrerie la plus élémentaire dans les auteurs. On dirait que la maréchalerie se serait piquée de faire œuvre de son métier. Aussi, je suis porté à croire que le calice indique ici (comme ci-dessus, pages 160 et 161) un autel et, partant, l'intérieur d'une église. Les deux béquilles du pèlerin me paraissent autoriser tout particulièrement cette supposition; car, selon moi, on a voulu rappeler le fait rapporté en ces termes dans la vie du saint évêque :

« En l'abbaye de Saint-Denis, il aperceut ioignant le sepulcre un pauvre homme perclus de tous ses membres, il s'informa du tems et de la cause de son mal, et s'il n'avait pas créance que saint Denis le pouvait délivrer. Le malade ayant répondu qu'ouy, saint Éloy pria quelque tems, et puis lui commanda de se lever, le tira de sa main et le guérit, à condition toutefois de n'en rien dire à personne. »

Cette enseigne, du XIVe siècle, a été trouvée au Petit-Pont Saint-Charles, en 1856.

Fragment qui s'explique sans peine à l'aide de la plupart des représentations précédentes.

SAINT ÉLOI.

Variété du type précédent, sauf qu'ici le fer à cheval paraît bien donner le caractère d'enclume au bloc du milieu. Mais, dans l'état où ce plomb nous est parvenu, il ne serait pas impossible que j'eusse dessiné comme un fer à cheval ce qui n'aurait été primitivement que la courbure supérieure d'une patène vue de face sur un calice maintenant écrasé.

La singulière coiffure du boiteux pourra être mieux comprise quand nous l'aurons vu se répéter avec quelques modifications. Ajournons donc l'idée qu'il faut s'en former, jusqu'à plus amples renseignements.

Légende :

S · ELIGIUS.

Ce plomb, du XIVe siècle, a été trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Autre variété, où nous persisterons à voir un autel.

Le boiteux est agenouillé, et son long vêtement pourrait le faire prendre pour une femme. La coiffure devrait aider à se prononcer sur l'intention de l'artiste; mais ce moyen de détermination ne m'éclaire pas suffisamment, quoique je propose (page suivante) une hypothèse sur laquelle le lecteur se décidera s'il veut.

La légende, malgré deux ou trois lettres malencontreuses, dit assez clairement :

✠ S. ELIGIUS.

Ce plomb, du XIVe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINT ÉLOI.

Variété nouvelle, où l'autel peut paraître douteux, à cause de l'oblitération du calice. Mais ce petit disque, qui se rattache à la main du saint, n'est-il pas la patène déplacée par une exécution maladroite?

Le boiteux semble coiffé de deux cornes; mais en comparant notre *enseigne* à celles des pages précédentes, on verra que cette bizarrerie s'explique par un chaperon mal dessiné ou mal venu à la fonte. Est-ce un bonnet d'homme ou de femme? Autre question. Cela ressemble passablement au petit chapeau des Valaisannes; à moins qu'on ne prétende y retrouver la *pomme-de-terre-fritte* des Vaudoises.

La légende est confuse, inverse (comme la composition) et tronquée. Mais ce que nous avons vu d'*enseignes* relatives à saint Éloi, ne permet pas d'hésiter sur la destination de celle-ci.

Ce plomb, de la fin du XIVe siècle, a été trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT ÉLOI.

C'est encore l'homme aux béquilles, mais le cheval reparaît, et le saint est évidemment dans son atelier. Nous avons donc ici la combinaison de deux types qui étaient séparés précédemment.

Légende :

✠ NUM SANCTI ELIGII NOVIOMENSIS. . .

Voici donc la seule enseigne de saint Éloi qui porte le nom de son siége épiscopal (Noyon). Faut-il en conclure que toutes les autres aussi avaient été fabriquées en Picardie? Pour l'honneur de l'art parisien, nous ne demandons pas mieux que de l'admettre. Mais les Picards ne nous en sauront peut-être pas gré.

Cette enseigne, du XIVe siècle, a été trouvée au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT ÉLOI.

Il semble qu'ici encore on ait voulu évincer l'orfévrerie; à vrai dire, le nombre des maréchaux, bien supérieur à celui des orfévres, assurait au pèlerinage une clientèle tout autrement considérable. Mais le marteau et l'enclume auraient laissé la désignation indécise, et le fer à cheval si fréquemment représenté annonce une affectation de parti pris exclusif. Aussi, croyons-nous que les orfévres ont fort peu de part en tout ceci, quoique cette fois la gaucherie de l'artiste soit très-supportable [1].

[1] Nous devons ce bois à l'obligeance de notre savant collègue M. Stanislas Prioux.

SAINT EUTROPE (DE SAINTES).

Légende :

VECY (l'e) NSAIGNE (s. Eutro) PES DE SAINTES.

Saint Eutrope, mitré, tient sa crosse et bénit. Une main qu'on aperçoit dans le haut et qui touche le sommet de la mitre, indique l'assistance divine, tandis qu'un homme armé lui assène sur la tempe un coup de hache d'armes en manière de hallebarde.

Au revers est un homme pendu à une potence contre laquelle est encore appliquée l'échelle qui a servi à son supplice.

Cette enseigne, du XIVe siècle, a été trouvée au Pont-au-Change, en 1862.

Le mot *ensaigne*, écrit tout au long sur notre pièce, a de quoi mettre fin aux doutes que quelques personnes pourraient encore conserver sur l'ancienne dénomination des souvenirs de pèlerinages auxquels est consacré tout ce volume.

Saint Eutrope est le patron de Saintes, et il est généralement considéré comme ayant été le premier évêque de cette ville. Il prêchait la foi dans les Gaules, du temps de la domination romaine, et l'on croit que ce fut, au plus tard, sous Septime Sévère, qu'il fut martyrisé à Saintes par les infidèles, qu'il cherchait à convertir au christianisme. On perdit longtemps de vue son tombeau et peut-être même sa mémoire. Saint Grégoire de Tours dit que Pallade, évêque de Saintes, qui vivait au VIIe siècle, ayant voulu faire transférer les cendres de saint Eutrope dans une église nouvellement bâtie en son honneur, deux abbés qui étaient de la cérémonie ouvrirent le cercueil et remarquèrent à la tête du saint une fracture du crâne faite par la hache qui lui avait donné le coup de la mort, qu'on jugea de là que le saint avait souffert le martyre, et que les deux abbés furent confirmés, la nuit suivante, dans cette opinion par le saint évêque lui-même, qui leur en découvrit la vérité en songe. Suivant certaine légende locale, qui manque d'ailleurs d'autorité, saint Eutrope aurait été mis à mort par les bouchers de la ville, déchaînés contre lui par le gouverneur. Eustelle, fille de ce dernier, que Eutrope avait convertie, lui aurait fait donner secrètement la sépulture dans un endroit où les restes du saint restèrent ignorés pendant plusieurs siècles, et jusqu'au moment où l'évêque Pallade les en tira pour les déposer dans l'église dont il a été question plus haut. Cette église devint, par la suite, la propriété des religieux de Cluny, qui en firent construire une nouvelle pour la remplacer, après avoir établi à Saintes le monastère de Saint-Eutrope.

La nouvelle église était achevée en 1096. Les religieux y transportèrent alors les restes de saint Eutrope, les laissèrent pendant quelques jours exposés à la vénération des fidèles, puis les déposèrent en grande pompe dans la crypte où l'on a, de nos jours, retrouvé son tombeau, dont la trace était perdue depuis plusieurs siècles.

Deux villes se partagèrent particulièrement le culte de saint Eutrope : c'était tout d'abord Saintes, puis Vendôme, où une partie des reliques du martyr saintongeois avaient été transportées au XIe siècle.

L'historien Vincent de Beauvais, qui écrivait au XIIIe siècle, fait mention de la dévotion dont était l'objet, de son temps, le corps de saint Eutrope, et des miracles qu'il opérait chaque jour. « Super B. Eutropii corpus ingens Basilica fabricatur in qua cunctis morborum generibus detenti crebro liberantur. » Mais, ni chez cet auteur, ni dans les vieux bréviaires saintongeois, nous n'avons rencontré aucun fait qui rende raison du pendu adossé ici au martyre de l'évêque.

En 1269, Alphonse, comte de Poitou, faisait, au prieuré de Saint-Eutrope de Saintes, une fondation de vingt livres de rentes pour entretenir un cierge allumé devant le corps du saint martyr. Cet acte de fondation fut renouvelé ensuite et confirmé par divers rois de France, au nombre desquels on ne doit pas être surpris de trouver Louis XI, dont le nom est partout où il y avait une dévotion fort populaire. Le roi, dans ses lettres de confirmation de ladite fondation, de l'année 1478, y témoigne de la grande affection qu'il a eue de tout temps « au glorieux évêque et ami de Dieu, monseigneur saint Eutrope [1]. »

[1] *Recueil* des pièces relatives à la reconnaissance des reliques trouvées dans l'église souterraine de Saint-Eutrope de Saintes, en 1843, 2e partie, p. 18.

En 1562, François Nouet, prieur du monastère de Saint-Eutrope, fuyant les calvinistes, se sauva à Bordeaux, emportant le chef du saint. Nouet mourut à Bordeaux, et le chef de saint Eutrope fut rendu, en 1602, par l'archevêque cardinal de Sourdis, à l'évêque de Saintes, Pierre de La Courbe.

Nous en avons dit assez pour justifier l'existence de l'enseigne de pèlerinage présentée en tête de cet article. Le type principal, où l'on reconnaît le martyre de l'apôtre de Saintes, est déjà tout expliqué. Quant au revers, où l'on voit un pendu, toutes les conjectures du monde ne vaudraient pas un fait bien constaté (au moins comme conviction populaire). Ce n'est pas de l'imagination qu'on nous demande, apparemment, mais de l'histoire. Un franc aveu d'ignorance sera donc mieux accueilli qu'une convention risquée, si plausible qu'elle soit. Or, il nous faut confesser que nos recherches à ce sujet sont demeurées sans résultat, quoique nous ayons eu recours, en dernière instance, pour la solution du problême, à des Saintongeois, qui nous paraissaient plus particulièrement en mesure de le résoudre. La publicité que recevront ces lignes aura sans doute de meilleurs résultats que n'en ont eus nos démarches antérieures, et nous offrons d'avance le témoignage de notre gratitude à celui qui voudra bien nous donner le moyen de combler cette lacune regrettable.

Au moment de mettre sous presse, une lettre de M. l'abbé Lacurie nous apprend que saint Eutrope était particulièrement célèbre pour l'aide qu'il prêtait aux condamnés. Mais le savant chanoine ne connaît pas de fait particulier qui se rapporte à notre pendu.

SAINT EUTROPE.

VARIÉTÉ.

Ce fragment d'enseigne représente les mêmes scènes que la précédente, mais c'est un peu plus moderne et peut-être même du XVe siècle.

La hache dont se sert le meurtrier du saint est dessinée d'une manière plus ample. Quant aux lettres qui restent de la légende, elles faisaient sans doute partie des mots :

S. EVT (rope de Saint) ES.

Trouvé au pont d'Arcole, en 1862.

SAINT GILLES.

Saint Gilles a vécu en Provence, dans un endroit où s'est élevée depuis la petite ville qui porte aujourd'hui son nom, et qui fait maintenant partie du département du Gard. Ses reliques y étaient l'objet d'un pèlerinage dont la renommée s'accrut par la beauté de l'église consacrée à ce saint.

Sous Philippe le Bel, quand Nogaret, par ordre du roi, eut mis la main sur le pape Boniface VIII (1303) et, par ces motifs, eut été

excommunié, il n'obtint l'absolution de Clément V, en 1311, qu'à diverses conditions, au nombre desquelles se trouvait l'injonction, pour pénitence, de divers pèlerinages en France, d'un voyage à Saint-Jacques de Compostelle et d'une croisade au Levant. Le pèlerinage à Saint-Gilles de Provence est désigné parmi ceux que Nogaret devait accomplir pour son expiation. (Leroy, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne.*)

Dans les articles préliminaires d'un traité de paix fait, en 1316, entre Philippe, comte de Poitiers, régent du royaume de France, et Robert, comte de Flandres, il était dit que le fils aîné de ce dernier accomplirait les pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle, de Notre-Dame de Vauvert, de Notre-Dame du Puy et de Saint-Gilles en Provence. (*Recueil des traités de paix d'Amsterdam,* 1701, tome Ier, p. 169.)

Saint Gilles, représenté debout, couvert d'une chasuble garnie de traits, comme tout l'ensemble, tient de la main gauche une crosse, pour indiquer qu'il devint abbé. Mais à l'époque que rappelle notre enseigne, il était tout simplement ermite; et voici, d'après la légende, l'explication du petit animal qui se dresse à la droite du saint; à sa gauche, une espèce d'arbuste qui indique un buisson.

Saint Gilles naquit en Grèce d'une famille illustre. A la mort de ses parents, il distribua tout son patrimoine aux pauvres, quitta sa patrie et vint à Arles, en Provence, auprès de saint Césaire. Après être resté quelque temps avec lui, il se retira dans une solitude proche la rivière du Gard. Quelques années plus tard, il entra plus avant dans le désert, et « y trouva une caverne, une petite fontaine et une biche qui avait été sans doute destinée de Dieu pour lui servir de nourrice, et qui lui donnait du lait à certaines heures. Et comme les serviteurs du roi allaient chasser, ils virent

la biche et la suivirent avec leurs chiens. Et, quand elle fut entourée de tous côtés, elle se réfugia auprès de celui qu'elle nourrissait, lequel fut tout étonné de voir qu'elle se cachait plus qu'elle n'en avait coutume. Et alors il sortit, entendit les veneurs et pria Notre-Seigneur que, puisqu'il lui avait donné cette biche pour nourrice, il ne la lui ôtât pas. Et alors aucun chien n'osa approcher de la distance d'un jet de pierre; mais ils aboyaient ensemble et retournaient vers les chasseurs. Et la nuit vint, et le jour suivant ils retournèrent au même endroit et ne virent plus rien. Et quand le roi l'apprit, il eut soupçon de ce qui en était, et y alla avec l'évêque et une grande multitude de chasseurs. Et les chiens n'osèrent approcher et environnaient le buisson, qui était si plein de ronces, que l'on n'y pouvait entrer, et on lança au hasard une flèche pour faire sortir la biche, et ce trait fit une grande blessure à l'homme de Dieu qui protégeait la biche. Alors les cavaliers se frayèrent un sentier avec leurs épées, et approchant de la caverne, ils virent un vieillard vêtu d'un habit de moine et d'un aspect vénérable, et la biche couchée auprès de lui [1]. »

Plus tard, le roi Childebert lui fit bâtir un monastère de religieux qui priaient continuellement Dieu pour lui, et dont le saint prit la conduite. Après y avoir exercé les fonctions d'abbé pendant quelques années, il mourut vers le milieu du VIe siècle.

Ce plomb, qui nous semble appartenir au XIIe siècle, porte cependant toutes les traces d'un art roman populaire qui persista longtemps dans nos provinces du midi, et ressemble assez, dans sa rudesse, à plusieurs monnaies du XIe au XIIe siècle.

Cette enseigne a été trouvée au Petit-Pont, en 1862.

[1] Voir la *Légende dorée*.

SAINT JULIEN DE VOUVANT.

Plaque circulaire. Au centre, un personnage debout, armé de toutes pièces, la tête nimbée, tenant de la main droite une lance, et de la main gauche un bouclier chargé d'une croix. A la droite de la lance, une paire de ceps. Autour du saint et faisant bordure se déroule la légende, qui tombe près du pied droit de notre personnage :

SAINCT IVLIAN DE VOVANT.

Au revers existe une agrafe qui servait à la fixer au costume. Cette enseigne est du XVe siècle et a été trouvée au pont Saint-Michel, en 1852.

Nous manquons de renseignements sur le pèlerinage de Vouvan

(ou Vouvantes, comme on le trouve écrit parfois) et sur le patron qu'on y honorait; car les saints du nom de Julien sont en assez grand nombre, et il n'est pas prudent de faire un choix sans motif de détermination fondé sur les faits. Cependant, le costume de chevalier donné au saint sur cette enseigne me porte à croire qu'il s'agit d'un guerrier. Nous pencherons donc pour saint Julien de Brioude, qui passe pour avoir servi dans les armées romaines, comme saint Ferréol, son compagnon. Saint Grégoire de Tours raconte que l'Auvergne avait envoyé de ses reliques aux Tourangeaux, et il serait facile d'expliquer que son culte eût été ainsi établi dans le diocèse de Nantes, dont Vouvant faisait partie. Des ceps qui se voient sur notre plomb pourraient alors s'expliquer par quelques-uns des miracles du saint; car Grégoire de Tours, en les racontant, parle de prisonniers délivrés par suite de prières faites à ce martyr.

SAINT MARTIN.

Fragment d'une enseigne de saint Martin, représenté à cheval, tenant de la main droite une épée au style moyen âge, et de la gauche un large manteau qu'il divise en deux parts, pour en couvrir un pauvre. Celui-ci, debout à la croupe du cheval, est représenté d'un air très-piteux, ce qui explique l'opportunité de l'aumône. Le saint est tellement retourné vers le mendiant, qu'on le croirait à cheval à rebours, si la place qu'occupe le fourreau de l'épée n'indiquait réellement la position rationnelle du cavalier.

L'histoire nous apprend qu'un jour d'hiver, saint Martin étant avec ses compagnons à la porte de la ville d'Amiens, un pauvre, tremblant de froid, se présenta à lui, sollicitant une aumône pour

acheter de quoi se couvrir. Les autres soldats voulurent l'éconduire ; mais Martin, n'ayant rien à lui donner, tira son épée, coupa son manteau en deux parts, en abandonna une au pauvre et se couvrit de l'autre le mieux qu'il put. Jésus-Christ témoigna au soldat combien cette œuvre lui avait été agréable ; car, la nuit suivante, il lui apparut entouré d'anges, se drapant de cette moitié de manteau, et disant : « Martin, qui n'est encore que catéchumène, m'a couvert de ce vêtement. »

Saint Martin était si honoré en France et, à vrai dire, dans toute la chrétienté, que cette enseigne a, sans doute, été destinée à quelqu'un des pèlerinages ayant ce saint pour objet. Tours était incontestablement le principal rendez-vous des dévots de saint Martin ; mais le plomb dont il s'agit ne s'y rapporte pas d'une manière certaine et pourrait bien appartenir au pèlerinage d'Amiens. On montrait encore dans cette dernière ville l'endroit où la tradition assurait que saint Martin avait fait cette aumône de son manteau ; cette inscription commémorative s'y lisait jadis :

HIC VESTEM MISERO MARTINUS DIMIDIAVIT
UT FACEREMUS IDEM NOBIS EXEMPLIFICAVIT.

Peut-être aussi Paris a-t-il droit de réclamer ce plomb à cause d'un endroit qu'on y visitait en mémoire du saint.

Voici ce qu'en dit Félibien (t. Ier, p. 44) :

« Au côté septentrional de la ville de Paris se voyait une chapelle de Saint-Martin, élevée depuis peu en mémoire du miracle que le saint avait fait autrefois en guérissant un lépreux dans le même endroit. »

Cette enseigne a été trouvée au pont Saint-Michel, en l'année 1851.

SAINT LÉONARD.

Fragment de plaque. Saint Léonard debout, la tête nimbée, revêtu d'ornements ecclésiastiques, et tenant de la main droite une crosse dont la volute est tournée en dehors. A ses pieds, et du même côté, est agenouillé un personnage, les mains jointes. Dans le champ, sont figurés une chaine et des ceps. Un bandeau, qui surmonte le tout, est chargé de créneaux enjolivés et de la légende :

(L) EONARDI.

Cette enseigne, limousine sans doute, n'a pas la tournure de

notre art des provinces de la langue d'oil, et je l'attribuerais, avec quelque hésitation au XVe siècle. Elle a été trouvée dans la Seine, au pont d'Arcole, en 1862.

Saint Léonard, né en France, jouissait d'une grande réputation à la cour du roi Clovis. Ses parents tenaient le premier rang dans le palais; il reçut le baptême de la main de saint Remi, archevêque de Reims, et obtint du roi la faveur que tous les prisonniers qu'il visiterait seraient mis en liberté.

Craignant que le roi ne l'obligeât de rester à la cour, pour l'élever aux honneurs du monde ou de l'Église, et désirant se consacrer entièrement à Dieu dans la retraite, il partit secrètement et se rendit avec son frère Lisard à Orléans, où il passa quelque temps dans un monastère. Mais, pour vivre dans une solitude entière, il gagna le Limousin et fixa définitivement sa demeure dans la forêt de Pauvin, à quatre lieues est de Limoges, où il mourut le 6 novembre, vers l'an 559. Outre le lieu de sa mort, qui a pris son nom et devint une ville, notre saint est honoré comme patron dans un bon nombre d'églises en France. On l'invoque particulièrement en faveur des prisonniers et des femmes en travail d'enfant. Au XVe siècle un certain Martel, seigneur de Bacqueville, dans le pays de Caux, ayant été fait prisonnier des Turcs avec deux autres seigneurs français, fit vœu à saint Léonard de lui bâtir une chapelle s'il parvenait à revenir en France. Il s'endormit ensuite et se trouva, à son réveil, à l'entrée de la forêt de Bacqueville, ayant encore les fers aux pieds. Il s'acquitta de son vœu le plus tôt qu'il put, en faisant construire dans son château une chapelle sous l'invocation de saint Léonard, à qui il reconnaissait devoir sa délivrance. Cette invocation seule montrerait que notre saint était la ressource bien connue des captifs.

SAINT LÉONARD.

VARIÉTÉ.

Saint Léonard, debout, revêtu des ornements abbatiaux et la mitre en tête, bénit de la main gauche (erreur de l'artiste sans doute) un personnage agenouillé à ses pieds. Des ceps, des chaînes et autres objets analogues remplissent le champ. Au-dessus de cette représentation, entre deux filets, est la légende :

LEONARD.

Ce plomb, très-singulier encore par son mélange de brusquerie entendue et de barbarie grossière, qui sentent l'une et l'autre l'art roman, me paraît être de la fin du XVe siècle. Il a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

SAINT LÉONARD.

VARIÉTÉ.

Par exception, j'ai fait graver cette enseigne qui ne provient pas de la Seine, mais que M. Maurice Ardant, conservateur du musée de Limoges, a bien voulu laisser copier pour moi.

La plaque, évidemment romane, que voici, porte obliquement deux jambes de force qui supportent l'encorbellement des créneaux ; elles ont été employées avec assez de goût pour remplacer les deux anneaux supérieurs de l'enseigne.

L'idée de représenter saint Léonard sur la face d'une tour ou

donjon est une fantaisie originale de l'artiste assez convenable au sujet, puisqu'il s'agissait de nous montrer un patron des prisonniers. Du reste les églises du midi de nos provinces n'avaient pas profité (comme l'Ile-de-France, par exemple) de la paix du roi, et étaient encore fortifiées aux XIIe et XIIIe siècles, pour servir de refuge aux populations dans les guerres quotidiennes de ce temps-là. Il se peut donc absolument qu'on ait voulu représenter une facade d'église, quoique nous ne le pensions pas.

Cette enseigne est curieuse du reste pour montrer dans l'art roman *un faire* tout autre que celui de l'art gothique. Nos provinces du Nord auraient pris un autre parti, mais cette diversité même, assez intéressante, nous a semblé utile à noter. Faisons aussi observer que les provinces méridionales où les restes de l'art romain étaient plus nombreux, on était facilement porté à conserver une certaine affection pour le nu. Cette prédilection, quoique son effet soit assez maladroit, s'explique d'autant plus aisément dans nos plaques limousines, qu'il s'agissait de représenter des prisonniers (d'ordinaire les clients du saint), c'est-à-dire des malheureux dépourvus de tout.

SAINT LEU DESSERENT.

Saint debout, revêtu de la chasuble, la tête mitrée et nimbée, tenant de la main gauche une croix longue tréflée. Sous ses pieds est couché un lion dont la queue s'enroule autour du pied de la croix. Derrière le lion, et porté au-dessus de sa tête on ne sait comment, est agenouillé un personnage que le saint bénit de la main droite.

Cette représentation est entourée d'un double filet dont l'intervalle est rempli de hachures croisées; la partie supérieure, pignonnée, est ornée de crochets, la base est chargée de la légende :

. . . EU DESSERA.

Que nous complétons de la manière suivante :

S. LEU DESERANT.

Cette enseigne, du XVe siècle, trouvée au pont Notre-Dame, en 1858, appartient probablement au célèbre prieuré de Saint-Leu-d'Esserent (canton de Creil), près de Senlis, sur les bords de l'Oise. La fondation de cette église remonte à la fin du XIe siècle, et elle honorait pour patron saint Leu, archevêque de Sens.

Je ne vois pas ce qui, dans la légende du saint, peut expliquer la représentation du lion que l'on met ici à ses pieds; mais ce devait être une forme jadis adoptée, comprise par conséquent, puisque nous allons la retrouver avec très-peu de changement dans l'enseigne suivante. C'est ce qui m'a déterminé à placer cette autre enseigne, par une nouvelle exception, sous les yeux du lecteur, quoique l'original ne soit pas entre mes mains.

On nous suggère l'idée de l'expliquer par les armoiries des seigneurs de Dammartin, fondateurs du monastère. Mais, outre que les maisons religieuses ne prenaient guère le blason de la famille fondatrice, nous ne voyons pas que les Dammartin eussent le lion dans leur écu.

SAINT LEU DESSERENT.

VARIÉTÉ.

Cette enseigne, ou plomb du XVe siècle, ne provient pas de la Seine, mais a été trouvée au mont Saint-Adrien, canton d'Auneuil, département de l'Oise, par un habitant de cette commune, M. François Hérouard, qui en a fait don au musée de Beauvais.

M. Danjou, président de la Société académique de Beauvais, a publié ce plomb dans les Mémoires de la Société (tome II, page 411, année 1854) ; et ce nous est une pauvre consolation de voir dans son

travail qu'il n'en sait pas plus que nous sur ce lion foulé aux pieds du saint.

Nous devons à l'obligeance de M. Mathon, secrétaire de ladite Société, la communication du bois gravé qui représente cette enseigne.

Dans le champ, saint Leu debout, revêtu de la chasuble et mitré; sous ses pieds un lion passant. Il tient de la main gauche une croix tréflée archiépiscopale, et de la droite semble bénir deux personnages agenouillés de chaque côté du saint. L'artiste, par inadvertance, a passé le manipule au bras droit de l'archevêque.

Une inscription placée au bas de ce plomb laisse lire ces trois mots :

✠ VECI : S : LEU :

La détermination se complète au moyen de la suite qui se lit sur les rampants du sommet pignonné :

DESERENS (d'Esserant).

Au revers, une épingle qui servait à fixer l'enseigne au costume du pèlerin.

S'il ne s'agissait que de se creuser la tête pour arriver à une interprétation arbitraire qui présentât quelque petit trait plausible, je pourrais me hasarder à dire qne le nom du saint ressemble passablement à celui du lion (*lœwe, leuw*) en allemand. Mais je ne vois pas franchement la part qu'aucun idiome germanique aurait droit de prétendre dans une dévotion de l'Ile-de-France. Risquons-nous toutefois encore sur cette pente un peu glissante, puisqu'il ne s'agirait plus de chercher la formule abrégée de faits biogra-

phiques (comme les attributs ordinaires des saints), mais d'admettre une espèce de rébus. On sait que *leu* signifie *loup*, en picard; et c'est bien le nom réel du saint : *Lupus*. Or, le loup n'étant pas une bête noble à laquelle le blason ait fait bon accueil, n'aura-t-on pas cherché à lui donner un équivalent zoologique plus élevé ? Les héraldistes qui réfléchissent doivent avoir remarqué que certaines armoiries passent avec le temps par des substitutions ou transformations analogues à celle que je signale, mais c'est à quoi je ne m'attache pas ici plus qu'à une simple conjecture, faute de mieux. A vrai dire, pourtant, je ne la crois pas très-mauvaise. Du reste, rappelons-nous que le rébus était particulièrement cher aux Picards, et que, vers Senlis, la Picardie touche de bien près l'Ile-de-France, surtout pour le langage ou la tournure d'esprit. Cela était spécialement applicable jadis à Saint-Leu-d'Esserant, bâti sur le bord de l'Oise, et à la vieille Picardie d'en haut (haute Picardie); car il ne s'agit pas des divisions officielles tracées par les intendances du XVIIe siècle, qui eurent bien plus en vue les arrangements administratifs du pouvoir central que les affinités primitives des populations.

SAINT QUENTIN.

Buste de saint, la tête nimbée et sommée d'un anneau qui se répète aux extrémités.

Il serait peut-être trop exigeant de demander une détermination bien claire du costume. Le modèle doit avoir été un buste exécuté en orfévrerie (ou en chaudronnerie dorée), et cet idéal était un peu ingrat. Aussi voyons-nous fréquemment que les bustes en métal laissés par le moyen âge sont des compositions assez désagréables, sauf certaines œuvres du XVe siècle ou du XVIe, qui ont été confiées à de vrais artistes et sans ménager la dépense. Mais, ici, je crois pouvoir reconnaître l'intention de représenter un costume de

diacre, et je suis porté à croire, comme on le verra tout à l'heure, qu'il s'agit de saint Quentin : or sa légende nous le donnant pour un prédicateur de second ordre, plusieurs monuments anciens lui ont attribué la dalmatique et non pas la chasuble. Car, pour l'épiscopat, personne ne le lui décerne.

Des traces de clous sur les épaules m'ont paru autoriser l'attribution de ce buste à saint Quentin. On sait qu'il fut martyrisé par ordre du farouche Riccius Varus, dont la verve était inépuisable en inventions de cruauté. Mais les monuments ne sont pas d'accord sur l'espèce de torture que notre saint endura. Ce qui nous importe, c'est que plusieurs le montrent les épaules traversées par de gros clous et c'est même ainsi qu'il figure,—également en buste (entre les trois fleurs de lis de France),—dans les armoiries du chapitre royal de Saint-Quentin-en-Vermandois. Cela devait reposer sur une tradition locale, et il est tout simple qu'on l'ait maintenu pour un souvenir destiné aux pèlerins qui étaient venus visiter les reliques du patron. Selon d'autres, au lieu de clous, ç'aurait été des lances qui perçaient le torse du saint obliquement, d'une hanche à l'épaule opposée. Mais nous n'avons pas à rédiger une monographie du martyre de saint Quentin, où seraient énumérés tous les supplices que la tradition imagina pour répondre aux expressions techniques, un peu obscures, du narrateur primitif et à la réputation de férocité que s'était acquise Ricciovare (comme on dit).

Ce plomb, du XVe siècle, a été trouvé au Petit-Pont, en 1856.

SAINT QUENTIN.

VARIÉTÉ.

Tête de face nimbée, où la chevelure prend l'aspect d'une calotte. Si nous n'avions été dirigé par le plomb que nous exposions précédemment, nous aurions pu être fort embarrassé sur l'attribution de celui-ci ; mais deux saillies encore assez accentuées sur les épaules, nous donnent lieu de penser qu'il y avait là deux clous se rattachant aux ornements supérieurs, et qui auront disparu par suite du manque d'appui dans une plaque découpée à jour. D'après cela, nous l'attribuerons également à saint Quentin, sauf meilleur avis.

Notre enseigne est garnie par derrière d'une aiguille avec son arrêt, et de quatre griffes destinées à la fixer sur le vêtement.

Ce plomb historié, de la fin du XIVe siècle, a été trouvé au Petit-Pont, en l'année 1854.

SAINT DOMINIQUE DE LA CALZADA.

Le saint debout, la tête entourée d'un nimbe perlé, vêtu en ermite ou en bénédictin, et tenant de la main gauche une crosse (peut-être), si ce n'est un simple bourdon que la queue du coq semblerait couronner; car on prétend qu'après avoir été refusé par les bénédictins, saint Dominique devint plus tard abbé, lorsque sa vertu attira les regards. Un coq et une poule sont posés, le premier sur son bras gauche, l'autre sur son bras droit. A ses pieds, à droite, est agenouillé un personnage tenant dans ses mains quelque chose comme une torche qui atteint le poignet du saint.

Cette représentation est encadrée dans un portail dont la partie supérieure, en pignon, est garnie de *crossettes* ou crochets; et accompagnée, au-dessous, d'une arcade demi-circulaire perlée

comme le nimbe. Sous les pieds du saint est placée une construction qui semble être un pont, sur le milieu duquel est une tour crénelée, ou une enceinte de ville précédée par le petit pont que défend cette tour. Si cette enseigne n'avait pas une tournure tout à fait étrangère, je renverrais, comme moyen de renseignement, à un sceau de Melun publié par M. Grésy, dans notre *Recueil de sphragistique*, tome II, page 65. La légende est renfermée dans un double grènetis perlé et se lit ainsi, avec quelques lettres renversées :

✠ SIGILLVM : SANCTI : DOMINICI : CALCIATENSIS...

Cette plaque était munie de quatre anneaux, dont un seul existe encore.

Notre enseigne, d'un travail évidemment exécuté dans le midi de l'Europe, nous semble appartenir à la fin du XIVe siècle ; mais il faut convenir que les données de l'art français nous abandonnent dans l'appréciation de ce travail qui ne répond pas à nos habitudes.

Comment une enseigne de pèlerinage est-elle venue de la Rioja (province de Logroño), s'enfouir dans les sables de la Seine? Il n'est pas besoin de recourir, par exemple, à l'expédition de Du Guesclin en Castille, d'où quelqu'un de ses compagnons nous aurait rapporté ce souvenir de leur pérégrination militaire, quoique la bataille de Navarette ait précisément été livrée dans le voisinage de la Calzada. Les routiers de l'illustre connétable ne nous sont pas représentés comme particulièrement dévots ; et bien qu'en hommes de leur temps, ils aient peut-être allié beaucoup de foi à des façons habituelles extrêmement rudes, nous pouvons nous passer d'eux pour expliquer la présence de ce monument espagnol à Paris. Sans parler des troupes castillanes qui vinrent sous nos murs au temps de de la Ligue, on sait que Saint-Jacques en Galice était, au moyen âge,

un des grands pèlerinages de la chrétienté; or, celui de la Calzada en était comme un appendice naturel, pour celui qui voulait le compléter par quelque pieuse excursion en Espagne, ou qui s'y rendait par le Roussillon à travers la Catalogne, l'Aragon et la Vieille-Castille.

San Domingo de la Calzada, ou saint Dominique de la Chaussée, pour parler tout à fait français, dut son surnom à la route et au pont qu'il construisit, vers 1014, par charité, afin d'épargner des accidents fâcheux aux pèlerins de Compostelle qui avaient à traverser la rivière Glera (ou Rio Oja). Il s'était donné aussi la tâche d'accueillir les pèlerins en établissant un hospice pour eux dans cette région alors presque déserte. Ses soins profitèrent tellement à ce pays difficile, que bientôt s'établit près du fleuve la ville de la Calzada, qui devint un siége épiscopal depuis longtemps uni à celui de Calahorra. En 1367, Don Pedro Ier l'entoura de murs après l'avoir prise aux partisans de Henri de Trastamara.

Mais ce qui nous importe le plus dans la vie de cet ermite, pour le moment, c'est le coq et la poule qui perchent ici sur ses bras. Cela rappelle une merveille souvent attribuée à l'apôtre de l'Espagne, et réellement propre à grossir les beaux souvenirs des pèlerins qui s'étaient rendus en Galice. Mais les gens de la Rioja ne souffraient pas que saint Jacques en bénéficiât plus que de raison au détriment du patron de leur chef-lieu. Voici le fait, à peu près dans les termes rapportés par plus d'un auteur espagnol, et notamment par Tamayo Salazar, dans son *Martyrologium Hispanicum :*

« Deux époux se rendaient à Compostelle avec leur fils, dont la beauté frappa la fille de l'hôte (ou une servante de l'auberge), au point de lui inspirer une vive passion. Le jeune homme ayant repoussé cette impudente, la tentatrice tourna bientôt en haine son amour méprisé. Elle introduit donc un gobelet d'argent dans

le paquet de l'adolescent lorsqu'il allait partir, et le fait poursuivre comme voleur. Sur cette pièce de conviction, le juge eut bientôt établi sa sentence, et l'innocent fut pendu sans délai. Le père et la mère désolés voulurent, au moins, voir le cadavre de leur fils; et quand ils arrivèrent à la potence, le jeune homme les consola lui-même, assurant que saint Dominique de la Calzada soutenait son corps pour empêcher la strangulation; puis les envoya demander au juge qu'il ne maintînt pas un arrêt si clairement cassé par le Ciel. Le magistrat, peu disposé à douter de son bourreau, pensa qu'on se moquait de lui; et, comme il allait se mettre à table (ou, selon d'autres, prenait déjà son repas), il répondit, sans plus d'enquête : « Votre fils est vivant comme ce coq et cette poule qui sont dans le plat (ou à la broche). »

« Les oiseaux, prenant la comparaison à leur avantage, se mirent immédiatement à chanter et à battre des ailes. Il n'en fallait pas moins pour impressionner le juge, qui alors consentit à laisser dépendre son condamné pour admettre un pourvoi trop hautement appuyé, d'autant plus que son dîner se trouvait forcément abrégé par cet accident imprévu. La descendance des deux volailles paya la célébrité de ses ancêtres, car on la plumait pieusement pour répandre parmi les pèlerins le gage de la protection accordée par saint Dominique à ses clients; et les plumes de ces malheureuses bêtes se répandirent ainsi dans toute la chrétienté. »

Cela étant, on peut croire que le pèlerin représenté sur mon enseigne n'est autre que le jeune homme sauvé du gibet, et ce qu'il tient dans sa main, étendue vers son protecteur, pourrait être un bout de la corde dont il lui fait hommage en *ex-voto*.

On n'aura pas de peine à s'expliquer comment ce fait, raconté par les pèlerins de Compostelle à leur retour, aura fini par entrer dans la légende de Saint-Jacques en Galice. Ce qui semble un peu

moins pardonnable, c'est que les Bretons du Folgoët l'aient adjoint également aux annales de leur pèlerinage. Cette prétention est constatée par les *Chants populaires* de la Bretagne (1re édition, tome II, p. 18 et suiv.). Au fond, la circonstance atténuante peut se plaider par cet endroit, que l'accusé de la Calzada ayant été victime de la chasteté, l'intervention de la Reine des vierges aura paru plus que probable dans sa libération, conformément au dicton populaire pour un homme sauvé d'un grand péril : « Il doit une belle chandelle à la sainte Vierge. » D'ailleurs, saint Dominique de la Calzada avait bâti un ermitage dédié à la Mère de Dieu, et choisi sa sépulture dans le voisinage. On honore encore, dans la même ville, une Notre-Dame de la Plaza, dont le culte remonte sans doute au saint lui-même. Partant de là, il est assez simple que, dans un pèlerinage à Notre-Dame (comme celui du Folgoët), on ait célébré volontiers les faveurs obtenues par son intercession, même en d'autres lieux. A la suite des années et la détermination erronée des circonstances, amenée par des récits qui s'écartent de leur source, des patriotes ardents auront adjugé le miracle à leur pays. C'est aussi le cas de rappeler un autre proverbe : *Chacun prêche pour son saint.*

L'église de Triel, sur la rive droite de la Seine, entre Poissy et Meulan, conserve encore les restes d'une jolie verrière exécutée au XVIe siècle, et où notre prodige est représenté, à peu de chose près, comme on vient de le lire, mais dont tout l'honneur est là rapporté à saint Jacques. Voici quelques inscriptions demeurées entières, avec plusieurs des peintures qu'elles expliquaient :

Comment la chambrière par nuit, ainsi que les pelerins dormaient, mit une tace d'argent en la malette du fils, car il n'avait pas voulu faire sa volonté.

Comme les pelerins furent poursuivis, et la tace trouvée en la

malette du fils dont n'en sçavait rien; par quoi furent prins par serjents et amenés à justice.

Comment le juge de la ville... condempna le filz à être pendu au gibet. Mais monseigneur S. Jacques (sic) *le préserva de mourir.*

Comment le juge respondit que n'estoit pas possible que leur filz eût vie, non plus que un coq qu'il faisait rostir; lequel incontinent sortit de la broche et chanta.

Mais, pour en revenir au patron de la Calzada, il fallait que l'attribution de notre merveille à son intervention fût bien établie jadis en Espagne, puisque la ville porte dans ses armoiries le *coq* et la *poule* perchés sur les branches d'un chêne dont le tronc est entamé par une faucille. Cet arbre et la faucille font allusion, probablement, aux abatis et aux défrichements que le saint occasionna en ouvrant une route aux pèlerins, entre Najera et Burgos, dans une contrée jusque-là peu praticable.

S'il restait encore quelqu'un qui se fût laissé influencer par certaines phrases d'un critique méfiant à qui ma collection de plombs n'a pas eu le bonheur de plaire dans l'origine, je le prierais de remarquer que je n'aurais certainement pas tiré de mon imagination l'*enseigne* interprétée ici. Il en est d'autres que je ne suis pas arrivé à bien éclaircir, malgré mes démarches auprès de personnes que je crois être fort compétentes. Quant au plomb de San Domingo de la Calzada, j'avoue que quand il me fut apporté, je ne voyais pas du tout ce que j'en pourrais dire. L'art étrange qui s'y montre, les noms d'un saint et d'une ville dont je n'avais guère entendu parler, ne me promettaient rien de bon; et, jusqu'au dernier instant, je ne savais réellement qu'en faire. Mais en m'ingéniant et me renseignant de mon mieux, il m'est arrivé d'y voir aujourd'hui une des curiosités saillantes de mon petit livre. Le lecteur dira si je m'abuse à la fin, après avoir commencé par désespérer.

SAINTES.

SAINTE MARIE-MADELEINE.

Enseigne en plomb du XIVe siècle, évidemment rognée, ou fort entamée, trouvée au Pont-au-Change, en 1849.

Elle représente dans le champ Notre-Seigneur assis sur une *chaière* à dos peu élevé ; il étend la main vers Marie-Madeleine, qui est prosternée devant lui dans une position suppliante. Probablement la pénitente vient de répandre sur les pieds de Jésus-Christ le parfum rappelé par le vase indiqué au-dessus de notre sainte. A côté de ce vase est un écusson que l'on peut blasonner ainsi : D'or à quatre pals de gueules, qui est Aragon (Catalogne).

A gauche, derrière le Sauveur, un autre écusson, qui est d'Anjou ancien, semé de France au lambel de gueules, avec une bande d'argent pour brisure, qui est Sicile-Tarente.

Autour se lisait la légende aujourd'hui un peu tronquée :

SIGNUM : BEATE : MARIE : MAGDALENE,

et dans le champ :

SANCTI : MAXIMIN (i).

En considérant cette enseigne attentivement, il n'est pas difficile d'y remarquer tous les caractères d'un monument du XIVe siècle; elle rappelle la mémoire du culte que l'on rendit avec tant de ferveur à sainte Marie-Madeleine, pendant le moyen âge, dans le couvent de Saint-Maximin en Provence.

M. l'abbé Faillon, dans son histoire des *Monuments inédits sur l'apostolat de Marie-Madeleine*, donne des détails fort curieux sur le pèlerinage à Saint-Maximin et sur la fabrication de ces enseignes de plomb.

« Les gentilshommes signalaient leur piété envers sainte Madeleine, en ordonnant qu'après leur mort on transportât leurs restes à Saint-Maximin ou à la Sainte-Baume pour y être inhumés, ou en y fondant des prières ou d'autres bonnes œuvres pour eux et pour leur famille. Le commun des pèlerins se contentait de gagner l'indulgence attachée à la visite de ces saints lieux et en rapportait une petite image de plomb représentant sainte Madeleine. On coulait de ces images dans des moules en fer ou en cuivre qui appartenaient à la sacristie du couvent; et il n'y avait d'autres marchands autorisés à faire ce commerce dans le pays que ceux à qui le sacristain remettait ces moules.

« Les choses persévérèrent ainsi jusqu'après la contagion qui ravagea la Provence sous la reine Jeanne, et changea en quelque

sorte la face de ce pays. Après ce fléau, il arriva que plusieurs personnes de Saint-Maximin, ou qui étaient venues s'y fixer, firent graver de nouveaux moules et vendirent des images de plomb aux pèlerins; mais, soit que la sacristie fût privée par là d'une petite redevance, soit que ces nouvelles images fussent trop défectueuses pour porter le public à la dévotion, les religieux s'élevèrent contre ce commerce non autorisé par eux, et portèrent l'affaire de ces images au jugement du roi et de la reine. Louis de Tarente et Jeanne écrivirent, en conséquence, aux magistrats de Saint-Maximin, le 29 avril 1354, que si la coutume contraire alléguée par les religieux était certaine, ceux-ci devaient être maintenus dans leur possession, et que, dans ce cas, on eût à défendre à tous marchands, sous menace de grièves peines, de vendre de ces sortes d'images dans le lieu de Saint-Maximin, sans y être autorisés par le prieur. Il y a lieu de croire que les religieux furent maintenus, car la coutume qu'ils alléguaient en leur faveur remontait au moins à l'année 1311. »

Notre *enseigne* était-elle de celles qui avaient la *garantie du gouvernement;* ou, malgré ses armoiries, appartiendrait-elle à la fabrique taxée de fraude par le sacristain du XIVe siècle? Les moyens de comparaison nous manquent pour prononcer en connaissance de cause. Ceux qui faisaient concurrence au couvent pourraient bien avoir affecté des marques officielles propres à faire valoir leur industrie; l'humanité n'étant pas aussi lente au progrès qu'on voudrait nous le persuader. Il y a longtemps que les hommes savent se supplanter en affaires d'intérêt: et les Phocéens de Provence ou les Carthaginois auraient pu nous en remontrer à cet égard, si ce n'était qu'ils ont rencontré Rome sur leur chemin.

SAINTE GENEVIÈVE.

Sainte Geneviève debout, vêtue à la royale, la tête nimbée et couverte d'une couronne fermée et fleurdelisée. Elle tient un livre de la main droite, et dans sa gauche un flambeau allumé, qu'un diable, posé sur son épaule, s'efforce d'éteindre avec un soufflet. A droite pouvait être un ange chargé de rallumer le cierge. C'est la traduction que l'art populaire a faite du récit exposé comme il suit, dans la vie des saints :

« Ayant grande dévotion au glorieux martyr saint Denis et à ses compagnons, elle désira leur faire bâtir une église..... De Paris, elle y allait d'ordinaire à matines, accompagnée de plusieurs filles dévotes. Le diable, en étant envieux, suscita un vent qui esteignit le cierge qui les éclairait; mais soudain le prenant en main, elle le ralluma sans que depuis le vent le pût aucunement esteindre. »

On croit qu'il s'agit de *Saint-Denis-de-l'Estrée,* dans le récit de ce prodige, et non pas de l'*abbaye de Saint-Denis.* Quoi qu'il en soit, le fait et sa conséquence iconographique étaient bien acceptés à Paris où l'on ne se piquait pas d'esprit fort au temps passé. On peut en juger par la Ligue et par le nom des rues dédiées à des saints, qui y étaient plus nombreuses qu'en aucune autre capitale, si je ne me trompe. Ceci soit dit sans blesser la municipalité actuelle, qui, aussi bien, ne sera peut-être pas fâchée de connaître les antécédents de ses devanciers.

Le costume royal donné à la vierge de Nanterre, qui était sinon bergère, du moins paysanne, fait peut-être allusion à son patronage, anciennement reconnu par la capitale de la France. A vrai dire, même, plusieurs faits pourraient établir qu'une grande partie du royaume l'honorait solennellement au moyen âge. Mais ce qui ne souffre aucun doute, c'est que les Parisiens faisaient profession d'une piété très-enthousiaste pour sainte Geneviève; et malgré l'indifférence religieuse de bien des hommes aujourd'hui, la sainte est loin d'avoir été oubliée par le peuple de Paris et des environs. Il est aisé d'en juger encore à son tombeau le jour de sa fête (3 janvier) et durant toute l'octave.

Cette enseigne me paraît être du XVIe siècle ou des premières années du XVIIe, et a été trouvée au Pont-au-Change, en 1856.

SAINTE GENEVIÈVE.

Ce plomb représente sainte Geneviève debout, la tête entourée du nimbe timbré d'une croix, tenant de la main droite un livre ouvert et de la gauche un cierge. Le nimbe croisé est un signe qui ne se donnait, en bonne iconographie, qu'aux personnes divines. Mais l'époque du monument et l'ignorance de l'ouvrier qui l'exécuta doivent être prises en considération et servir d'excuse à cette bévue. La Renaissance se piquait d'ignorer tout ce qui n'avait pas quelque chose comme mille ans de date, et les usages du passé immédiat s'y éteignaient chaque jour dans le mépris. Son enthousiasme pour l'antiquité avait du bon, mais il n'aurait pas fallu le pousser jusqu'à oublier les faits de la veille, que nous avons été réduit à rechercher ensuite à la sueur de notre front.

Dans le champ un petit diable, armé d'un soufflet, éteint le

cierge de la sainte. A droite, un ange rallume ce cierge au moyen d'un grand flambeau.

On voit sur le revers la châsse de la sainte, au-dessous de laquelle se trouve la date de 1529, écrite en caractères anciens assez mal formés.

Une représentation de la châsse, accompagnée de date, rappelle que les grandes reliques de sainte Geneviève n'étaient retirées de leur place ordinaire pour être portées en procession, que dans des circonstances d'intérêt public; et c'était alors une grande affaire à laquelle prenait part toute la ville, avec ses cours souveraines et ses communautés religieuses, paroisses, corporations, etc., avec des formalités qu'il faut voir dans la *Vie de sainte Geneviève*, par M. l'abbé B. Saintyves (p. 349). Le droit de porter la châsse était fort recherché, sans qu'il fût aisé de l'obtenir. Les orfévres de Paris y étaient admis, pour une très-petite partie du trajet que faisait leur procession (du cloître des Genovéfains à la cathédrale), et le reste était réglé par une étiquette sévère dont on n'était pas libre de varier la pragmatique, fixée rigoureusement.

Or précisément en 1529, la châsse fut descendue pour les fêtes célébrées à propos de la paix que le traité de Cambrai venait de donner ou de promettre à la France, après les guerres d'Italie et la captivité de François Ier.

La châsse de sainte Geneviève fut renouvelée plus d'une fois et, enfin, portée à la Monnaie pour y être fondue, en brumaire 1793 (an II), où les patriotes s'applaudirent beaucoup de ce que son transport s'était effectué sans encombre. Elle est aujourd'hui comme remplacée par le tombeau de la sainte, honoré dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, depuis 1803.

Ce plomb a été trouvé au pont Saint-Michel, en 1853.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

La sainte debout, la tête nimbée, tient de la main droite un cierge, et de la gauche un livre ouvert. Au-dessous du cierge un diable semble vouloir l'éteindre, toujours par le moyen d'un petit soufflet (peu distinct). Un ange, volant vers l'épaule gauche de sainte Geneviève, rallume le flambeau. Aux pieds de la sainte, une petite plante fleurie. Le tout est encadré d'une torsade.

Cette enseigne, du XVIe siècle, a été trouvée au pont Saint-Michel, en 1861.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

Ce petit reliquaire, en forme de cœur, est bordé des deux côtés d'un grènetis, d'une rangée de perles et d'un filet. La pièce est garnie d'un anneau de suspension; elle était apparemment destinée à être portée au cou, usage que beaucoup de paysannes maintiennent encore, et qui valait bien les modes récentes où les dames (les campagnardes même) ont trouvé que les croix et cœur sur leur poitrine étaient décidément *rococo*. « Nous avons changé tout cela, » comme disait Molière, à propos de médecine. Ce n'est certainement pas ce que le progrès a fait de mieux.

Ce plomb, de la fin du XVIe siècle, a été trouvé au pont de l'Archevêché, en 1861.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

Petite médaille en plomb, bordée des deux côtés d'un grènetis cordonné. Dans le champ, sainte Geneviève debout, la tête nimbée, tient de la main gauche un cierge, et de la droite un livre ouvert. Aux pieds de la sainte, un diable, armé d'un soufflet, cherche à lui éteindre son flambeau.

Cette petite enseigne, du XVIIe siècle, a été trouvée au pont de l'Archevêché, en 1861.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

Petite plaque en plomb garnie, à son extrémité supérieure, d'un anneau de suspension. Dans le champ, sainte Geneviève debout, la tête nimbée, tient de la main gauche un cierge, et de la droite un livre ouvert. Au-dessous du cierge, un diable, armé d'un soufflet, cherche à le lui éteindre.

Cette composition est entourée d'une bordure de perles.

Ce plomb, du XVIIe siècle, a été trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

Plaque en plomb surmontée d'un anneau de suspension. Dans le champ, sainte Geneviève debout, la tête nimbée, tient de la main droite un cierge allumé, et de la gauche un livre ouvert. A droite, un diable éteint son cierge, tandis que d'un autre côté un ange le lui rallume.

Ce plomb, du XVIIe siècle, a été trouvé au Petit-Pont, en 1861.

SAINTE GENEVIÈVE.

VARIÉTÉ.

Petite plaque ovale. Dans le champ, la sainte tient de son bras gauche un cierge, et de la main droite un livre ouvert. A la gauche de sainte Geneviève, le diable cherche à éteindre le cierge qu'elle porte.

Cette plaque, du XVIIe siècle, a été trouvée au pont Notre-Dame, en 1856.

Huit enseignes de sainte Geneviève trouvées à Paris, il n'y a pas de quoi surprendre ceux qui savent combien la bonne sainte était aimée dans la grande ville. On n'a qu'à jeter les yeux sur les anciens *Almanachs spirituels*, pour voir combien le culte de cette vierge célèbre fut en honneur parmi les Parisiens jusqu'à la révolution de 92. Une église, sans compter les chapelles (comme à Saint-Roch), avait été construite, sous le nom de Sainte-Geneviève-des-Ardents, pour rappeler spécialement la disparition d'une fièvre endémique qui éclata du temps de Louis VII. Et le docte Érasme, qui louvoya si longtemps entre Luther et l'Église, peut compter parmi les clients de la patronne de Paris. « Tremblant la fièvre (comme dit le pieux et savant sorboniste André Duval) au collége de Montaigu, il se voua à cette sainte pour en être guary; et ce fut incontinent par sa ferveur pour s'acquitter de son vœu et la remercier, il composa un panégyrique qui se voit encore à présent près de sa châsse. » M. l'abbé M. B. de Saintyves (p. 192 et suiv., et 340 et suiv.) cite ce petit poëme d'après les œuvres de l'humaniste hollandais, en qui personne n'a coutume de signaler une dévotion exagérée. La maladie d'Érasme et sa guérison semblent avoir eu lieu vers l'époque indiquée plus haut pour la descente de la châsse. Il nous dit lui-même qu'il s'agissait d'une fièvre quarte, et appelle en témoignage son médecin bâlois Guillaume Cop, pour attester l'état misérable où il se trouvait réduit, malgré les soins du disciple d'Hippocrate, ne voulant pas qu'on pût révoquer en doute l'action de sainte Geneviève dans sa guérison :

Prodigiosa loquor, sed compertissima; stratis
Exsilio, reddor studiis, vestigia nullæ
Sentio languoris, nec inertis tædia febris,
. . . . . .

TABLE DES MATIÈRES.

PÈLERINAGES A LA SAINTE VIERGE.

Boulogne. 7
Chartres. 28
Liesse. 35
Roc-Amadour 52
Saint-Denis 1
Tombelaine. 46
Vauvert 4
Vierges indéterminées 61

PÈLERINAGES A DES SAINTS.

Saint Jean-Baptiste 90
Saint Dominique de la Calzada. 197
Saint Éloi. 150
Saint Eutrope de Saintes. 172

Saint Fiacre et saint Faron. 126
Saint Gilles. 177
Saint Julien de Vouvantes. 180
Saint Léonard 184
Saint Leu Desserent 189
Saint Mathurin de Larchant. 106
Saint Martin 182
Saint Maur des Fossés 114
Saint Michel. 73
Saint Quentin 194
Saint Thomas de Canterbury 100

PÈLERINAGES A DES SAINTES.

Sainte Geneviève 208
Sainte Marie-Madeleine. 205

FIN DE LA TABLE.